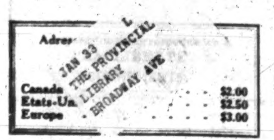
VOLUME XX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 DECEMBRE 1932 — NUMERO 28



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

M. TASCHEREAU CONTRE L'OUEST

Le premier ministre de la province de Québec se plaint des exigences des provinces de l'Ouest

Knowlton, P. Q. — Au cours d'un banquet offert à M. Stockwell, le nouveau trésorier provincial, M. Taschereau a parlé de la Confédération. Il a formulé le voeu que l'heure ne viendra pas où certaines provinces sentiront que la Confédération est un fardeau. Il espère que les autres provinces du Canada comprendront que Québec ne peut porter tout le fardeau.

"Les provinces de l'Ouest ne peuvent s'attendre que les provinces les plus riches vont se ruiner pour l'avantage des provinces soeurs pauvres. Je veux que la chose soit bien comprise.

"Québec et Ontario paient 80 pour cent du revenu fédéral. Qu'en fait-on? Je ne veux pas critiquer le gouvernement fédéral et peut-être en aurions-nous fait autant si nous avions été à leur place. Mais, l'an dernier, Ottawa a prêté six millions de dollars au Manitoba, 19 millions à la Saskatchewan, six millions à l'Alberta et cinq millions à la Colombie-Anglaise. Combien de temps cela durera-t-il? Pendant combien d'années nos argents seront-ils drainés au profit des provinces de l'Ouest? L'an dernier, le gouvernement fédéral a donné onze millions de dollars aux cultivateurs de l'Ouest pour leur aider à vendre leur récolte de blé. Si je suis bien informé, nous devrons payer une note de 25 millions de dollars, peut-être plus, pour aider ces mêmes cultivateurs de l'Ouest. Ontario et Québec paient pour cela. Je ne dis pas que c'est une erreur, mais j'affirme que si cette danse des millions continue, on va ruiner Québec et Ontario et que le jour viendra où la Confédération sera un tel fardeau qu'elle ne pourra subsister. En conséquence, je fais un appel aux provinces de l'Ouest pour leur dire qu'elles ont tout intérêt à rester avec nous. Vous, de l'Ouest, ne pouvez vous attendre à ce qu'Ontario et Québec se ruinent pour votre avantage.

Considérons par exemple la question du C.P.R. et du C.N.R. Combien de millions et de millions d'Ontario et de Québec ont été engloutis dans cette affaire? Et je ne sais pas combien de millions encore nous aurons à débourser pour sauver la situation. Je ne le sais pas, mais je sais par exemple que Québec et Ontario paieront. La Confédération doit vivre. Nous devons garder un pays uni, mais l'Ouest ne doit pas ruiner l'Est ni s'attendre à ce que nous nous ruinions pour lui."

Accusés d'avoir tué cinq enfants

Les officiers de la R.C.M.P. du poste d'Angusville, au nord-ouest de la province, ont découvert les tombes de cinq enfants. Quatre boites de bois contenaient les petits cadavres en décomposition. Les cadavres de deux jumeaux étaient inhumés dans la même boite. Les policiers ont été mis sur la piste par une lettre anonyme.

Mme Annie Yacab et Fred Stavishyn, un fermier bien connu, ont été mis en état d'arrestation. La femme Yacab a admis qu'elle avait donné naissance aux cinq enfants et qu'elle en avait étranglé un. Stavishyn aurait étranglé les quatre autres. Tout indique, a déclaré le coroner J. Whelpey, que le premier enfant a été étranglé en 1928 et les autres subséquemment.

La police aurait reçu une lettre anonyme à la suite d'une querelle entre l'homme et la femme. Stavishyn est un veuf et la femme est séparée de son mari depuis 14 ans.

Mort du Père Ernest Desjardins

Montréal. — Les Jésuites canadiens viennent de perdre leur doyen, le R. P. Ernest Desjardins, décédé jeudi matin à l'Immaculée-Conception, où il demeurait depuis vingt-quatre ans. Agé de 96 ans, il était depuis trois ans confiné à sa chambre, frappé de cécité et de surdité.

Le R. P. Desjardins avait été professeur au Collège Sainte-Marie, à Saint-Boniface (1889) et au scolasticat de l'Immaculée Conception.

Nouvelles Brèves

OTTAWA. — La conférence interprovinciale sur le chômage s'ouvrira très probablement à Ottawa le 17 janvier.

CHICOUTIMI, P. Q. — Un incendie a détruit l'immeuble Gaudreau et Gagnon, dans le centre du quartier commercial. Les pertes sont estimées à $100,000.

OTTAWA. — Le premier ministre R.-B. Bennett a annoncé que Me Errol McDougall, C.R., de Montréal, a été nommé juge de la Cour supérieure, pour succéder à feu M. le juge Patterson.

TORONTO. — Les "United Farmers of Ontario" ont décidé par un vote quasi unanime de s'affilier au nouveau parti politique canadien, la "Co-operative Commonwealth Federation".

OTTAWA. — M. F.-E. Perrin, avocat de London, Ontario, est nommé juge de la Cour du comté d'Oxford.

QUEBEC. — Le docteur Gustave Lemieux est nommé membre du Conseil Législatif. Il succède à feu M. Narcisse Pérodeau, qui représentait la circonscription de Montarville.

OTTAWA. — M. Arthur Laing vient d'être nommé percepteur des douanes à Montréal. Cette nomination est annoncée par la Commission du service civil.

HALIFAX. — 275,000 livres de dindes du Manitoba ont été expédiées pour l'Angleterre.

PARIS. — Maurice de la Rue Beaumarchais, 60 ans, ambassadeur de France en Italie, est décédé à Paris. C'était l'arrière-petit-fils du fameux Beaumarchais, auteur du "Barbier de Séville".

LONDRES. — On apprend de Rome que S. Em. le cardinal Francis Bourne, archevêque de Westminster, est malade actuellement dans la Ville Eternelle.

PARIS. — Le ministère de l'agriculture a fixé à un pour cent le maximum de blé étranger qui peut entrer dans la fabrication du pain français.

DUBLIN. — M. Daniel Buckley, ex-député, membre du parti républicain, a été nommé gouverneur de l'Etat libre d'Irlande, en remplacement de M. James McNeil.

PARIS. — L'historien Georges Lenôtre vient d'être élu à l'Académie française en remplacement de feu René Bazin.

M. Bennett va se reposer en Europe

Ottawa. — Le premier ministre, M. Bennett, s'est embarqué pour l'Europe, à Québec, sur la "Duchess of York". Il ne reviendra que dans un mois.

Ce sera le premier congé véritable du premier ministre depuis plus d'un an. A la suite de la dernière session, il dut rester à Ottawa à cause de la Conférence économique impériale, après quoi il lui a fallu préparer la session ajournée. Bien qu'il ait l'intention de passer presque toutes ses vacances en Angleterre et sur la mer, il est probable que M. Bennett se rendra en France avant de revenir. L'un de ses collègues du cabinet, M. C.-H. Cahan, est déjà en Europe, où il dirige la délégation canadienne à la Société des Nations, en même temps qu'il négocie un nouveau traité commercial avec la France.

Le retour des nôtres établis aux Etats-Unis

Ottawa. — Seulement 10,472 Canadiens sont revenus des Etats-Unis pendant les six mois terminés le 30 septembre comparativement à 56,957 pendant les douze mois de 1927 alors que le rapatriement fut le plus actif. Depuis cette date, il y a eu diminution constante et cette année on ne croit pas que le total dépasse vingt mille. Sur le rapatriement de cette année, 3,573 se sont établis dans la province de Québec; 2,188 dans les provinces maritimes; 1,424 dans la Colombie Britannique et seulement 783 dans l'Ouest. On ne peut dire dans quelles proportions ces rapatriés se sont établis sur des fermes.

Vingt-cinquième anniversaire de prêtrise



R. P. JOSAPHAT MAGNAN,
provincial des Oblats du Manitoba.

Vingt-cinquième Anniversaire de Sacerdoce

Le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba, célébrait hier le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. La cérémonie, au Juniorat de Saint-Boniface, a commencé par une messe solennelle à laquelle officiait le jubilaire. Le R. P. Normandin, supérieur du Juniorat, a prononcé le sermon de circonstance. De nombreux Oblats étaient présents, ainsi que des membres des autres communautés et du clergé séculier.

La célébration s'est terminée, le soir, par une séance donnée par les élèves du Juniorat.

Le R. P. Josaphat Magnan est né à Berthier, P. Q., en 1880. Il vint très jeune au Manitoba, où ses parents s'établirent à Sainte-Anne-des-Chênes. Il fit ses études classiques au Collège de Saint-Boniface et ses études théologiques au Scolasticat d'Ottawa. Ordonné prêtre en 1907, il fut d'abord envoyé à la mission indienne de Camperville, puis revint à Saint-Boniface où il fut pendant douze ans supérieur du Juniorat. De 1918 à 1927, le R. P. Magnan fut recteur du Collège de Gravelbourg et depuis 1927 il est provincial des Oblats du Manitoba.

La Liberté tient à se joindre aux confrères de l'heureux jubilaire et à lui exprimer ses félicitations et ses meilleurs voeux.

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES LIBERAUX

Ils forment la Fédération libérale nationale du Canada — M. Adjutor Savard, publiciste français

Ottawa. — Une nouvelle organisation libérale vient d'être formée sous le nom de Fédération libérale nationale du Canada, qui a été officiellement lancée à une convention tenue dans cette ville, et à laquelle assistaient des officiers d'associations libérales et des députés de toutes les parties du Dominion. Le président de la nouvelle organisation est M. Vincent Massey, et M. Norman-P. Lambert en est le secrétaire général et l'organisateur en chef. M. W.-L. Mackenzie King est président honoraire. Les deux vice-présidents sont M. Ernest Lapointe et la sénatrice Cairine Wilson.

Les quartiers généraux de la Fédération libérale nationale seront à Ottawa, dans l'ancien édifice de la Banque d'Ottawa où des bureaux sont maintenant ouverts. Le personnel comprend M. R.-J. Deachman, économiste, et M. Adjutor Savard, qui dirige la section de publicité française; Mlle Edythe-H. O'Malley, dont le nom est lié à l'Association nationale depuis 1920, a charge des bureaux.

M. Norman-P. Lambert, qui a accepté le poste de secrétaire général de la nouvelle organisation, dirigea la campagne progressiste en 1921, à titre de secrétaire du "Canadian Council of Agriculture", une organisation fédérale qui représentait alors les fermiers organisés du Canada.

M. Lambert, qui demeure à Winnipeg depuis 1918, a récemment démissionné comme directeur pour le gouvernement du "Manitoba Pool Elevators Limited", afin d'être libre d'assumer ses nouvelles fonctions.

Mentionné pour un poste de juge

On pense, dans les cercles bien informés, que M. Joseph Bernier, ancien député conservateur de Saint-Boniface, succédera au juge de comté A.-N. McPherson, qui doit prendre sa retraite dans le courant du mois.

POUR PREVENIR UNE INVASION DE SAUTERELLES

Les entomologistes, réunis à Ottawa, se préparent à enrayer le fléau au Manitoba et ailleurs

Ottawa. — Les entomologistes réunis en congrès, à Ottawa, sous les auspices du Dr W.-H. Brittain, du collège Macdonald, ont discuté la situation, dans l'Ouest, causée par les sauterelles, et ils ont donné une idée de la lutte qu'il a fallu faire, cette année, dans le Manitoba, pour sauver la récolte.

L'invasion des sauterelles fut la plus grande, depuis 1875. On calcule que les entomologistes ont sauvé, cette année, vingt millions de boisseaux de blé, d'une valeur de $8,000,000, sur une étendue d'un million d'acres. Une sauterelle pond environ 200 oeufs, l'automne, et l'on a découvert des centaines de milles de terrain où il y a 100 ou 200 oeufs au pied carré. En certains endroits, il y en avait même 140,000 au pied carré. Ceci donne une idée de l'invasion de sauterelles qui se prépare, pour le printemps prochain.

Les entomologistes déclarent qu'ils sont prêts pour la lutte. Il y a entière coopération entre les entomologistes fédéraux et provinciaux.

A malin, malin et demi...

Calgary. — A malin malin et demi... Quelques fins limiers de la gendarmerie à cheval ont vérifié une fois de plus le proverbe aux dépens d'un voleur qui voulait jouer au plus rusé.

Un employé dans un élévateur de Chancellor, Alberta, appela la police et raconta aux agents accourus en hâte une navrante histoire. Des voleurs avaient allégé de $200 la caisse de la compagnie dont il était à l'emploi.

Les hommes de police ne tardèrent pas à saisir le point faible des racontars de la prétendue victime. Diegel, ainsi s'appelait l'employé, fut forcé d'avouer son forfait. Il conduisit lui-même les agents à l'endroit où il avait caché l'argent volé.

LA PREFERENCE SUR NOTRE BLE

Une cause-type pour décider si le blé expédié par les ports américains y a droit

New-York. — L'"International Export Association", une organisation d'expéditeurs de grains du Canada et des Etats-Unis, a décidé de forcer les douaniers de Grande-Bretagne à donner une interprétation à la clause de l'accord anglo-canadien qui a trait à la préférence de six sous le boisseau sur le blé canadien. On sait que cette clause a donné lieu à une vive controverse: il s'agissait de savoir si le blé canadien expédié par les ports américains bénéficierait de la préférence de six sous le boisseau. L'"International Export Association" a donc expédié trois wagons de blé venant de Fort William à bord du "Laconia", à destination de Liverpool en inscrivant sur le connaissement: "pour exportation dans le Royaume-Uni".

Cette sorte de cause-type soulève beaucoup d'intérêt aux Etats-Unis et au Canada. Si les autorités de Grande-Bretagne décident que le blé canadien ne bénéficie d'aucune préférence s'il n'est expédié d'un port canadien, cela veut dire que tout le blé des provinces des prairies devra passer par le port de Saint-Jean, N.-B. Ce serait un rude coup porté au port de Buffalo et à plusieurs compagnies de transport américaines.

VON SCHLEICHER EST CHANCELIER

Il forme un nouveau cabinet qui ressemble comme un frère à celui de l'ex-chancelier von Papen

Berlin. — Le président von Hindenburg a demandé au général von Schleicher, l'"homme mystérieux" de la politique allemande et précédemment ministre de la Défense, de former un cabinet présidentiel.

Depuis que le gouvernement von Papen a présenté sa démission, l'opinion publique a toujours désigné le général von Schleicher comme son successeur. On dit que le général nourrissait depuis déjà quelque temps l'ambition de devenir chancelier du Reich.

Jusqu'à présent, le général von Schleicher n'a jamais voulu accepter le poste, préférant attendre que son heure fût venue. On dit que le général, qui est un ami du kronprinz, est bien vu des nationalistes et des monarchistes et qu'il ne serait pas hostile à une restauration.

C'est le chancelier von Papen lui-même qui a suggéré le nom du général von Schleicher.

Ministère formé

Le général von Schleicher a terminé la formation de son cabinet dimanche et s'est occupé immédiatement d'obtenir une trêve parlementaire pour l'hiver, afin de pouvoir gouverner sans obstacles.

Le nouveau cabinet est pratiquement le même que celui de von Papen et poursuivra la même politique. Les journaux, presque à l'unanimité, prédisent qu'il vivra sans difficulté jusqu'au printemps. Les social-nationalistes de Hitler lui refuseront cependant leur appui.

A l'exposition mondiale du grain, à Régina, en 1933

Ottawa. — Le bureau central de la conférence-exposition vient d'être avisé que le très hon. lord Strathspey, président, le comte de Radnor et le vicomte Cranworth, directeurs, assisteront, à titre de représentants de la Coopérative des cultivateurs de l'empire, à la conférence-exposition mondiale du grain, qui doit être tenue à Régina, l'année prochaine.

La Coopérative des cultivateurs de l'Empire, dont les quartiers généraux sont en Ecosse, a déjà retenu un espace de 300 pieds carrés dans le nouveau Palais du grain, afin de présenter un étalage digne de l'organisation.

Le Dr E.-S. Archibald, directeur des fermes expérimentales fédérales, a été nommé président du comité du programme de la conférence de l'exposition, à la place du Dr J.-H. Grisdale, ancien sous-ministre fédéral de l'agriculture.

Un consistoire secret avant Noël?

Cité Vaticane. — Mgr Costantini, délégué apostolique en Chine, est en route pour Rome. Il paraît qu'il sera fait cardinal et nommé préfet de la Congrégation de la Propagande.

La venue de Mgr Costantini à Rome et le fait que Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, a décidé de prolonger son séjour dans cette ville permettent de croire qu'un consistoire secret sera convoqué avant Noël. Il paraît certain que Mgr Villeneuve sera fait cardinal au cours de ce consistoire.

UKRANIENS QUI FONT DU TAPAGE

Trois cents cultivateurs du district d'Arborg, montés par des agitateurs communistes, paradent dans les rues

Le 29 novembre, plus de 300 fermiers de la municipalité de Bifrost ont paradé à travers les rues d'Arborg, arborant des bannières et poussant des cris. A la salle municipale, ils ont attaqué le préfet B.-J. Sigvaldason. Après l'avoir dépouillé d'une partie de ses vêtements, ils l'ont obligé à signer sa démission; ce qu'il n'a fait qu'en protestant, sur l'avis de trois hommes de la police qui ont essayé vainement de modérer les manifestants.

La démission, obtenue par la violence, est invalide et le préfet continue d'exercer ses fonctions.

Des désordres semblables se sont produits récemment dans la municipalité voisine de Chatfield. Ils sont l'oeuvre d'agitateurs professionnels qui demandent la suppression totale des taxes. Plusieurs membres de la "Farmers' Unity League", bien connus pour leurs relations avec les communistes, étaient à la tête des manifestants. Arborg est à 77 milles de Winnipeg, à l'ouest du lac Winnipeg. C'est de là qu'était partie, il y a six semaines, cette fameuse marche sur Winnipeg pour avoir une entrevue avec le premier ministre. Le district est habité presque entièrement par des Islandais, des Ukraniens et quelques Polonais, mais les premiers n'ont pris aucune part à la démonstration.

Le prétexte invoqué était une vente pour taxes qui devait avoir lieu ce jour-là. Elle a été renvoyée au 14 décembre. Cette vente pour taxes, conformément à la loi, se fait tous les ans dans chaque municipalité. Les agitateurs ont répandu le bruit qu'elle entraînait l'éviction immédiate. En réalité, les contribuables ont six ans pour payer leurs arrérages, à condition d'acquitter les taxes courantes. La police assure que la situation des fermiers dans le district est moins inquiétante que dans beaucoup d'autres parties du Manitoba.

L'hon. W.-J. Major, procureur général, fait faire une enquête complète sur cette affaire et annonce que des poursuites seront intentées contre ceux qui seront trouvés responsables.

Sept des manifestants ont déjà été arrêtés et attendent leur procès à Winnipeg.

La cause de béatification de Mgr de Laval

Québec. — Un câblogramme de S. E. Mgr Villeneuve adressé à Mgr Camille Roy, P.A., recteur de l'Université Laval, mande immédiatement à Rome M. l'abbé Georges-Edouard Demers, pour s'occuper de la cause de béatification de Mgr de Laval avec le postulateur. M. l'abbé Demers s'est embarqué à New-York.

François-Xavier de Montmorency-Laval naquit à Laval, village du nord-ouest de la France et chef-lieu du département de la Mayenne, en 1622. Il appartenait à l'une des plus illustres familles du pays. Ordonné prêtre en 1647, il fut bientôt sacré archidiacre du diocèse d'Evreux. Il vint au Canada en 1659 comme vicaire apostolique de la Nouvelle-France et évêque titulaire du diocèse de Pétrée. Il fut nommé archevêque de Québec en 1674.

Mgr de Laval était reconnu pour sa piété, son énergie de caractère et sa largeur de vues. Son oeuvre la plus importante est la création du séminaire de Québec en 1663.

Sa cause de canonisation a été introduite en 1890 et il a maintenant le titre de vénérable.

LES ETATS-UNIS ET LES DETTES

La France et la Grande-Bretagne demandent la suspension des échéances du 15 décembre

Washington. — Les Etats-Unis ont reçu une note de la Grande-Bretagne et une note de la France au sujet des dettes de guerre. Les deux pays expriment la conviction que la suspension des échéances du 15 est nécessaire pour éviter une aggravation de la crise économique. La Grande-Bretagne explique que si elle est obligée de continuer de payer, elle devra prendre des mesures pour restreindre l'importation de produits des Etats-Unis chez elle.

On sait que le versement que la France a à faire sur sa dette aux Etats-Unis le 15 décembre est d'environ $20,000,000 et que celui de la Grande-Bretagne s'élève à $95,000,000.

Pas d'ajournement

On se rappelle qu'en réponse à des premières notes à ce sujet, les Etats-Unis ont dit à la Grande-Bretagne, à la France, à la Belgique et à plusieurs autres pays européens que le paiement des échéances du 15 assurerait une meilleure atmosphère pour débattre la question de la revision des dettes de guerre et que le président Hoover proposerait au Congrès l'établissement d'un organisme pour l'étude de cette question.

Républicains et démocrates s'entendent pour rejeter les demandes d'ajournement.

La note britannique

Le gouvernement britannique dit que si la Grande-Bretagne est obligée de continuer de payer, elle se trouvera forcée d'adopter des mesures pour restreindre les importations de produits des Etats-Unis chez elle. Il fait remarquer que l'obligation de continuer le paiement des réparations et des dettes de guerre aggraverait dans le monde entier la crise économique, causée en une large mesure précisément par les réparations et les dettes de guerre.

La note de la France

Paris. — Dans sa deuxième note relative à la suspension du versement à faire aux Etats-Unis sur les dettes de guerre, en décembre, le gouvernement français observe avec satisfaction que le président Hoover est disposé à recommander au Congrès des Etats-Unis un nouvel examen de toute la question des dettes de guerre.

En terminant, le gouvernement dit qu'il attend en toute confiance l'accueil que recevra sa demande, parce qu'il se rend compte de toutes les conséquences que la décision du président des Etats-Unis peut avoir au point de vue de l'amélioration de la situation tragique résultant de la guerre mondiale.

Au sujet de la recommandation que le président des Etats-Unis est prêt à faire au Congrès, le gouvernement dit que, pour lui, cela signifie que le président croit nécessaire une nouvelle étude de la question des dettes de guerre.

Au reste, continue-t-il, la France constate qu'une réduction des dettes européennes envers les Etats-Unis réagira sur la situation économique des Etats-Unis mêmes.

Depuis la révision que les Etats-Unis ont accordée à la France en 1926, la gravité de la crise économique et financière a forcé tous les gouvernements concernés à modifier leurs positions en matière de règlement des dettes intergouvernementales et à adopter une série de mesures concertées tant pour les réparations que pour les dettes.

Le gouvernement français tient à souligner qu'il n'a jamais songé à contester la validité juridique des nouvelles ententes qui sont à la base des dettes de guerre.

Les enfants russes que nous faisons vivre

Sault Sainte-Marie, Ont. — Le gouvernement canadien entretient depuis quatre mois une famille de cinq enfants russes vivant en territoire soviétique. Il est vrai que c'est à son insu. Les autorités qui s'occupent des secours directs à Sault Sainte-Marie ont remarqué qu'un individu, d'origine russe, avait reçu une quantité anormale de bons de secours. En vérifiant de plus près la liste, ils s'aperçurent que de fait, l'individu se targuait de nourrir une famille de cinq enfants qui, recherches faites, vit en réalité en Russie. Cet homme va être incessamment poursuivi en justice.

ECHOS D'EUROPE

Les élections en Belgique

Bruxelles. — Les élections générales n'ont à peu près pas affecté la coalition libérale-catholique, qui garde 103 voix contre une opposition de 84 voix. Toutefois, il y a scission chez les libéraux sur la participation à la coalition et on prévoit la démission du cabinet du comte Charles de Brocqueville.

La coalition a été formée le mois dernier.

Le traité franco-russe

Paris. — Voici les grandes lignes du traité de non-agression que la France et la Russie viennent de signer:

Chacun des deux pays s'engage à ne pas recourir à la force armée contre l'autre et à respecter l'intégrité territoriale de l'autre. Si l'un des deux est attaqué par un troisième, l'autre n'aidera l'agresseur ni directement ni indirectement. Si l'un des deux commet une agression contre un troisième, l'autre reprend immédiatement sa liberté d'action. Chacun s'engage à ne participer à aucune entente internationale qui nuise au commerce ou au crédit de l'autre. La Russie s'engage à ne pas faire de propagande en France et aux colonies françaises.

Pas de prix Nobel pour la paix cette année

Oslo (Norvège). — Le "storting" (Assemblée nationale) a déclaré qu'il n'y aurait pas cette année de prix Nobel pour la paix.

Le prix Nobel pour la paix, évalué l'an dernier à $40,000, a été attribué en 1931 à Nicolas Murray Butler, président de l'Université Columbia, et à Mlle Jane Adams, de Hull House, Chicago. C'est une fondation d'Alfred-Bernard Nobel, l'inventeur de la dynamite et du fulmi-coton.

L'Amérique n'a pas été découverte par Colomb

Séville, Espagne. — Ce n'est pas Christophe Colomb qui a découvert l'Amérique. Un savant portugais, l'historien Cortesao, vient d'établir que notre continent aurait été découvert en 1452, soit 40 ans avant le premier voyage de Christophe Colomb, par le navire portugais Vasquez de la Frontera. Cortesao, qui est actuellement à Séville où il vit en exil, a découvert dans les archives de Lattorre del Tombo des documents qui prouvent ce fait. Autant qu'on peut s'en rendre compte par ces documents, le navigateur de la Frontera aurait abordé à Terre-Neuve en touchant le continent nord-américain.

Horlogerie royale

Une équipe de 24 horlogers travaille en ce moment au palais de Buckingham pour le nettoyage annuel des 160 pendules qui sont à la disposition du roi. Tout sera terminé dans deux mois. Mais il restera encore à vérifier 360 pendules au château de Windsor, et 250 autres dans les résidences royales de Balmoral et de Sandringham. Le roi George V est renommé pour sa ponctualité. Les experts chargés de remonter les pendules de Buckingham s'ingénient à ce qu'elles marquent toutes l'heure exacte, à une minute près. Les pendules de Sandringham font exception à cette règle; toutes sont en avance de trente minutes sur l'heure légale, et cela, depuis le règne d'Edouard VII. Le père de George V, trouvant les journées d'automne trop courtes à son gré, l'arrivée rapide du crépuscule l'obligeant à interrompre brusquement ses chasses, il décida d'instituer "l'heure d'été". Il fut donc en quelque sorte un précurseur! En bon Anglais respectueux des traditions, George V ne changea rien aux mesures prises par Edouard VII.

Violentes explosions dans le nord de Montréal

Montréal. — De violentes explosions se sont produites dans les égouts du nord de la ville et la population a été pendant plusieurs heures en proie à la panique. Les rues étaient bondées de curieux, particulièrement aux endroits les plus affectés; mais on n'a eu à déplorer aucune perte de vie.

Une maison de trois étages, à l'angle des rues De Fleurimont et de Saint-Vallier, a été complètement détruite par une explosion et l'incendie qui a suivi; il y a eu plusieurs commencements d'incendies dans des caves; des centaines de couvercles d'égouts ont sauté.

Comme pour l'explosion du collecteur du boulevard Saint-Laurent, le 24 août dernier, on croit généralement que le désastre est dû à la présence d'huile et de gazoline dans les égouts; il est aussi probable que les explosions ont brisé des tuyaux à gaz.

Dans la petite classe:

La maitresse. — Dans la phrase "les petits enfants", pourquoi met-on un "s" à petit?

Claude. — Pour faire la liaison, mademoiselle.

MANITOBA

LETELLIER

Une dépêche nous apprenait la triste nouvelle de la mort subite de Soeur Edmond de l'Eucharistie (Berthe Comeault) au couvent d'Outremont des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, le samedi 2 décembre.

Cette jeune religieuse était la fille de M. et Mme Edmond Comeault, de cette paroisse qui furent foudroyés par cette nouvelle. Elle quittait ses parents il y a trois ans et demi pour entrer au couvent. Elle laisse le souvenir d'une jeune fille pieuse, douce et humble, et tous ceux qui l'ont connue ont appris avec grand regret sa disparition.

Soeur Edmond de l'Eucharistie avait à son chevet sa soeur Agathe qui alla la rejoindre à Montréal en août dernier.

Outre son père et sa mère, elle laisse ses frères Antonio, Napoléon, Félix, Jules et Armand, et ses soeurs, Agathe, Cécile, Anne-Marie et Marie-Paule.

A cette famille profondément affligée par cette perte si sensible, nous offrons nos sincères sympathies.

• • •

Souper paroissial à la salle municipale, jeudi soir. 25 sous le couvert. Bienvenue à tous.

MARIAPOLIS

La mort vient de nous enlever l'un de nos plus vieux citoyens dans la personne de M. Frank Baron.

Né à Athol, Mass., il vint s'établir au Manitoba en 1881.

Il est décédé après six semaines de maladie, le jeudi 24 novembre, à 9 h. du matin, à l'âge de 72 ans et 11 mois. Brave homme autant que bon catholique, il jouissait de l'estime de tous les paroissiens.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, Adéline Chapdelaine, cinq soeurs, toutes des Etats-Unis, et sept enfants vivants: Corina (Mme J.-B. Pelletier), Québec Ouest; Wilfrid, Forget, Sask.; Arthur et Hector, Mariapolis, Man.; Régina (Mme J. Mascolo), Limoilou, Qué.; Oscar, Sherbrooke, Qué.; Donalda (Mme A. Toutant), Windsor, Ont.

Les funérailles eurent lieu le samedi 26 novembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

CARDINAL

Très gaie, très amusante, notre partie de cartes et séance du lundi soir 28 novembre. Aussi remercions-nous de tout coeur les bons amis qui nous ont honorés de leur présence, et ont applaudi chaleureusement au succès de nos charmantes actrices. Voici le détail du programme:

"Bonjour!", chanson: Yolande Barten, Rita Touchette, Augustine Château.

"L'erreur du petit poulet", monologue: Marianne Touchette.

"Le moulin", chanson: Mlles Alice Rondeau et Marianne Touchette.

"La Tyrolienne", chanson: Mme Touchette.

"Une poignée de mensonges", monologue: Louis Blain.

"Les doctoresses", comédie en un acte: Mlles Jeanne Touchette, Paula Toutant, Mme C. Clemenson.

"Mon ami est maigre", monologue: Mlle Marcelle Bouvier.

"Sous les roses", chanson: Mme Touchette.

"Ma journée de noce", monologue: Paul Toutant.

"Le commerçant des rues", chanson: Mme C. Clemenson.

"Ca va venir! Ca va venir!", chanson: Mlle Paula Toutant.

"Mon oreiller", chanson: Yolande Barten.

"Elle avait des petites chaussettes", chanson: Paul Toutant.

"La valseuse", chanson: par trois actrices.

Mlle Ella Toutant, au piano, a accompagné les diverses chansons du répertoire. Mis à l'enchère, un fouet à crème, gracieux don de Mme Pierre Bouvier, a été adjugé à Mme Schumacher.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Tableau d'honneur pour le mois de novembre

Grade XI: Marie Pennarun, M.-Rose Archambault, Antoine Robié.

Grade X: Eugène Lebas, Yves Molgat, Viola Dame.

Grade IX: Catherine Furneau, Austin Tucker, Bella Valcourt.

Grade VIII: Gérard Guyot; Alfred Lagassé et Emile Vermette (ex aequo); Priscilla Montsion.

Grade VII: Alphonsine Neault, Léonie Brunel, Mollie Shuer.

Grade VI: Justin Duhard, Edmond Bissonnette, Irène Lahaie.

Grade V: Maurice Bissonnette, Geneviève Gamache, André Duhard.

Grade IV: Raymond Larivière; André Molgat et Irène Montsion (ex aequo); Lina Marion.

Grade III: M.-Rose Ingelbeen, M.-Aurore Neault, Anton Miller.

Grade II: Alice Loire, Antoine Dupré, Eugène Neiman.

Grade I: Maurice Neault, Emery Marion, Alexandre Pingrenon.

Notre remède domestique depuis près de trente ans

Dit une femme du Nouveau-Brunswick en parlant des pilules Dodd

Mme N. Ward les employa pour le rhumatisme et les maux de vessie

Saint-François, N.-B., 5 décembre (Spéciale) — "Nous avons employé les pilules Dodd comme remède de famille depuis plus de trente ans", écrit Mme Nelson Ward, une personne bien connue et grandement estimée de cette localité. "Nous les trouvons excellentes pour le rhumatisme et les maux de vessie et ne pourrions nous en passer."

Si le moindre désordre des rognons est négligé, on risque d'être atteint du rhumatisme, du lumbago, de maux de tête, etc. Ces désordres sont tout simplement la rançon payée par la négligence des rognons qui, affaiblis, cessent de fonctionner. Toutefois, personne n'a raison de souffrir de ces ennuis un seul jour.

Commencez à employer les pilules Dodd. Vous serez étonné de la rapidité avec laquelle elles fortifient les rognons et les mettent en mesure de remplir leur fonction qui consiste à chasser les impuretés du sang.

ILE-DE-CHENES

Tableau d'honneur pour le mois de novembre à l'école Coquart

Grade VIII: Pola Vandekerkhove, 96; Helen Demarck, 94.

Grade VI: Denise Carrière, 81.2; May Guichon, 81.

Grade V: Thérèse Guichon, 83; Jean-Paul Trudeau, 77.

Grade IV: Esther Vandekerkhove, 93; Théophile Demarck, 87.

Grade III: Annette Trudeau, 79; Rosaire Trudeau, 77.

Grade I: Armande Carrière, 94; Sylvia-Mary Stanke, 93.

NEW-YORK. — Le président-élu des Etats-Unis, le gouverneur S.-D. Roosevelt, de l'Etat de New-York, est grand-père pour la quatrième fois. La femme de son second fils, Elliott, a donné le jour à un fils vendredi.

OTTAWA. — M. MacNider, ministre des Etats-Unis à Ottawa, a présenté ses lettres de rappel au gouverneur général.

Les Frères de la Merci

Il est probable qu'un grand nombre de citoyens de Winnipeg ignorent l'existence des Frères de la Merci, établis en cette ville depuis février dernier.

Comme aucune institution similaire n'existe dans l'Ouest canadien, on sera peut-être intéressé à connaître l'histoire des Frères de la Merci et de leurs activités. Fondée à Montabaur, Allemagne, en 1856, cette institution conquit bientôt la faveur universelle par le mode de vie et l'héroique travail de charité fraternelle de ses membres. Des maisons furent établies successivement en Allemagne dans les diocèses de Cologne, Muënster, Fulda, Paderborn et Freiburg, et en 1875, dans divers endroits, en Hollande, ce qui prouve l'extension rapide de la congrégation.

En 1924, l'Institution étendit ses activités au-delà de l'océan et trouva un chaleureux accueil à Buffalo, N.-Y. C'est de cet endroit que quelques Frères furent envoyés à Winnipeg où ils accomplissent un travail magnifique dans toutes les classes de la Société, soulageant les souffrances de ceux qui requièrent leurs services.

Les Frères de la Merci appartiennent à une communauté religieuse de l'Eglise Catholique Romaine. Leur but principal est de servir le prochain par des oeuvres de miséricorde telles que le soin des vieillards ou des malades de sexe masculin. Ces services sont rendus soit à domicile, soit dans les hôpitaux, sans égard à la religion des patients. Si les malades sont incapables de rémunérer les Frères pour leurs soins, ceux-ci sont donnés gratuitement, mais on accepte avec reconnaissance toute offrande de personnes en moyens au profit de la Communauté.

Quiconque a besoin des services d'un Frère infirmier, le jour ou la nuit, ou désire quelques soins en n'importe quel temps, peut téléphoner au numéro 52 136 ou se rendre à 183, avenue College.

Le miel canadien remporte des prix

Le rapport reçu par la Division fédérale des Fruits offre un intérêt spécial aux producteurs de miel au Canada. Les exposants Canadiens ont remporté onze prix dans la section du miel de l'Exposition impériale des fruits, tenue à Bingley Hall, Birmingham, Angleterre, du 21 au 29 octobre. Ceci comprend un premier prix, six deuxièmes prix et quatre troisièmes prix.

Les sans-travail célibataires sur les fermes

Dans l'espace de deux semaines, 700 chômeurs célibataires ont été placés sur des fermes, en vertu du nouveau système de secours. Chose extraordinaire, il y a plus de demandes de la part des fermiers que l'on ne peut en remplir. Les chômeurs sont transportés gratuitement, habillés et assurés d'être raisonnablement bien logés. Cependant un bon nombre hésitent à accepter un genre de travail qui leur répugne.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 DECEMBRE 1932 NUMERO 3[illegible]

Il n'est pas vrai que le devoir soit parfois impraticable; quand il devient difficile, l'héroïsme est obligatoire, voilà tout.

Mgr D'HULST.

LA LIBERTÉ

Le pays a besoin de l'action concertée, mais libre et réfléchie, de toutes les bonnes volontés, affranchies de l'esclavage des partis.

Henri BOURASSA.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Réunions mensuelles des Cercles paroissiaux

Au Congrès de juillet il a été décidé de tenir, dans chaque paroisse, une réunion générale mensuelle du cercle paroissial. Il semble que cela a été longuement débattu. Il appert en plus que la décision a été unanime. Cependant, il existe encore de la confusion sur ce que doit être une assemblée générale du cercle et des objections à ce que cette assemblée se répète chaque mois. Je veux offrir à nos amis, à nos fidèles collaborateurs qui entretiennent ou cette confusion ou ces objections, quelques remarques qui les aideront peut-être à sortir de l'une et à vaincre les autres.

C'est un fait que l'on s'est généralement habitué à confondre le cercle paroissial avec le comité qui le dirige. On a eu, de cette habitude, une preuve frappante lors du dernier congrès, alors qu'il a fallu définir les termes une couple de fois. Quelques faits récents indiqueraient que la confusion existe encore en certains esprits. Nous allons donc essayer de définir les termes une autre fois, de les débarrasser de la confusion dont ils se sont enveloppés par l'usage imprécis qu'on en a fait par le passé, espérant que dans l'avenir on appellera le cercle paroissial et le comité paroissial par leur nom respectif. C'est d'ailleurs assez facile.

Dans les termes de la Constitution, "le *Cercle paroissial* est le groupement, par paroisse, des membres de l'Association", et "le Cercle paroissial est sous la juridiction d'un *Comité*, composé d'un président, d'un vice-président, etc." Il découle clairement de ce texte que le Cercle et le Comité sont deux choses distinctes, que le Cercle c'est, en somme, tous les paroissiens et que le Comité, c'est le groupe des officiers élus par les paroissiens, donc par le Cercle. Ainsi, une assemblée du Cercle, c'est une assemblée de tous les paroissiens, donc une assemblée paroissiale. De plus, il faut noter que la Constitution qui traite des assemblées *de Comité* ne mentionne nulle part les assemblées *de Cercle*: c'est des "assemblées générales des membres de l'Association de chaque paroisse" dont elle parle. Ce n'est donc que par la façon imprécise dont on s'est servi des termes *Cercle* et *Comité* qu'est née la confusion dont nous parlons ici. Il ne suffit, par conséquent, pour la faire disparaitre, que de nous habituer à cultiver un peu plus de précision dans nos conversations.

Le voeu du Congrès de 1932 commence ainsi: "*En vue de stimuler l'activité des Cercles paroissiaux, qu'une assemblée paroissiale ait lieu chaque mois...*" Ces termes sont assez clairs pour qu'il ne soit pas besoin de les analyser bien longuement. En somme, c'est l'activité des Cercles que, par des assemblées, on veut stimuler; donc, il s'agit de toute la population de la paroisse. Et d'ailleurs on dit bien explicitement "*qu'une assemblée paroissiale ait lieu*". C'est donc une assemblée générale des membres de l'Association de chaque paroisse qu'il faut tenir. C'est cela que le Congrès a exprimé. Et voilà pour la confusion qui peut encore exister sur ce que doit être une assemblée générale de Cercle.

* * *

On a déjà expédié aux Comités paroissiaux une série de suggestions sur le programme des assemblées paroissiales. Ils ont déjà, en plus, d'abondantes indications sur le sujet de la causerie à faire à l'assemblée de décembre. Enfin ils recevront d'ici une journée ou deux des copies de chansons canadiennes. Par ailleurs, M. Frémont, dans la *Liberté* de la semaine dernière, et M. l'abbé d'Eschambault, dans le *Bulletin de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest*, ont très habilement traité de choses qui s'adaptent parfaitement au sujet de causerie que l'on veut faire développer aux assemblées paroissiales de décembre. Tout cela constitue une documentation utile et un avantage tel qu'il ne peut plus paraitre onéreux d'organiser, dans chaque paroisse, une assemblée intéressante et pratique. Les Comités paroissiaux trouveront là la plus grande partie de leur besogne tout exécutée.

Il est admis que dans plusieurs paroisses on a déjà des réunions diverses à satiété. Il faut reconnaitre aussi qu'il semble difficile d'organiser une réunion paroissiale de l'Association une fois le mois, tout en maintenant l'attrait et l'intérêt. En somme, toute entreprise comporte des difficultés d'exécution et toute nouvelle entreprise doit bousculer un peu ses ainées pour s'implanter au soleil et respirer. Il n'en demeure pas moins que nombreuses sont les séances récréatives dans nos paroisses. Or là où l'on en est favorisé, on pourrait fort bien, à l'occasion, y ajouter la causerie du mois demandée par l'Exécutif et une allocution sur notre belle oeuvre. Un peu partout on a des parties de cartes: là encore, on pourrait agrémenter une soirée en servant la moelle du programme du mois désigné par l'Exécutif.

Chaque mois, l'Exécutif indiquera un sujet à développer à l'assemblée paroissiale mensuelle; il fournira aussi de ce sujet un traité sommaire assez abondant pour que le conférencier élu puisse y trouver amples suggestions qui l'aideront dans son travail. La besogne du Comité paroissial ne consistera donc qu'à choisir un conférencier et à lui fournir un cadre récréatif et amusant.

Le choix d'un conférencier, qui d'abord semble être le grand obstacle devant lequel doive reculer la nouvelle entreprise de l'Association, n'est pas un obstacle insurmontable. Si l'on y regarde bien, on trouvera partout quelqu'un qui, muni des instructions de l'Exécutif, pourra faire une causerie attrayante. Nous pensons évidemment, tout d'abord, aux membres du clergé qui pourraient fort bien se libérer des indications de l'Exécutif et garder quand même son caractère spécial à la réunion du Cercle de l'Association; mais les membres du clergé peuvent se récuser, particulièrement à l'approche de Noël. Il reste que partout il y a des instituteurs et des institutrices; il y a des gens de tout âge qui ont lu et qui lisent encore, il y a des hommes de profession. Et puis, il est 22 paroisses qui possèdent un Cercle de l'A.C.J.C., dont les membres sont les zélés de l'*Association d'Education*. En somme, c'est bien assez de notre pauvreté réelle: il ne faut tout de même pas l'exagérer et fermer les yeux sur un avoir non moins réel que nous possédons. Et cet avoir, il ne faut pas l'enfouir comme le denier du mauvais serviteur de l'Evangile. Il faut, au contraire, toujours songer à le faire profiter. Ceci démontre qu'il n'est pas toujours impossible de trouver un conférencier local et, de plus, suggère une raison additionnelle pour laquelle l'entreprise des assemblées paroissiales mensuelles doit être poursuivie.

Enfin, les chanteurs, les diseurs, les musiciens, ne manquent nulle part. Charles Marchand, affirme-t-on, est allé dans plusieurs de nos paroisses recueillir des anciens des chansons dont il parait ensuite ses programmes. Nous savons tous avec quelle profusion, lors de nos conventions régionales, on nous sert musique, chant, récitations, saynètes, etc. Partout on peut orner un programme de très jolies choses gaies qui font bien passer une soirée. Et puis, il y a nos chansons à répondre. Dans toute cette abondance, il ne suffit que de choisir ce qui est à nous et de chez nous, pour donner à une causerie un encadrement merveilleux. Et ce n'est pas difficile à trouver.

* * *

En somme, il s'agit d'une entreprise nouvelle. Elle se recommande de ceci qu'elle émane de l'*Association d'Education* et qu'elle tend à en propager l'oeuvre. Elle s'accrédite aussi du fait qu'elle est appelée à fournir à nos capacités latentes une occasion de se produire et de se développer. Personne ne connait l'avenir et personne n'osera prédire qu'elle ne soit autre chose qu'une envolée idéaliste. L'expérience du passé, toutefois, permet d'espérer qu'elle est et qu'elle restera une réalité aussi exacte que le sont le concours de français et l'Association elle-même. Tout ce que nous demandons à nos collaborateurs, c'est de lui donner un essai sérieux et loyal. Qu'ils nous l'accordent sans hésitation, nous en sommes assurés. Et comme l'entreprise ne comporte pas de difficultés insurmontables, le dévouement obstiné des nôtres lui assurera belle et longue vie.

Henri LACERTE.

De-ci de-là

Un concours de poésie au Manitoba

La section manitobaine de l'Association des Auteurs Canadiens annonce un concours de poésie dont voici les conditions:

1. Un prix de $10 est offert pour le meilleur court poème en n'importe quelle langue et sur n'importe quel sujet, composé par toute personne résidant au Manitoba.
2. Un prix de $5 sera accordé pour le poème classé deuxième, aux mêmes conditions.
3. Les poèmes ne doivent pas avoir été publiés précédemment, ni avoir été soumis dans un autre concours.
4. Tout poème soumis pourra, à la discrétion des juges, être inclus dans une brochure publiée par l'Association des Auteurs.
5. Les envois doivent être adressés, jusqu'au 1er février 1933, au président, Watson Kirkconnell, 972, Grosvenor Avenue, ou au secrétaire, H.-E. Wilder, 103, Matheson Avenue, Winnipeg.

Mort d'une pionnière

La "Survivance" annonce la mort de Mme Eugénie Derval, d'Edmonton, autrefois de Lamoureux, décédée à l'âge de 82 ans.

Née à Couffé (Loire-Inférieure) en 1850, Mme Derval était venue au Canada avec son mari en 1890. A Montréal, le consul de France les dirigea vers Saint-Boniface. Le sénateur Girard fit entrer Mme Derval comme chef des cuisines à l'hôtel Clarendon, l'hôtel chic de Winnipeg d'alors. Au printemps suivant, ils partirent pour l'Alberta.

"Femme de coeur autant que femme de tête, écrit notre confrère, Mme Eugénie Derval laisse le souvenir d'une bonté inépuisable, d'un courage à toute épreuve, d'une piété profonde, d'un esprit juste et de bon conseil. Elle appartient à la phalange des pionniers qui ont peiné pour ouvrir le pays et auxquels nous devons le respect dû aux découvreurs dont le nom est inscrit dans l'histoire de l'Ouest."

L'immigration au Canada

L'immigration au Canada au cours de l'année fiscale terminée en mars dernier est tombée à ce qu'elle était en 1897, n'étant que de 25,752 durant cette période, comparativement à 88,223 l'année précédente et de 163,288 pour les douze mois terminés en mars 1930. L'immigration a atteint son point culminant en 1913 alors que 402,432 personnes ont été admises au pays — 150,542 venant des Iles britanniques, 139,009 des Etats-Unis et 112,881 de divers autres pays.

Les Peaux-Rouges ne tendent pas à disparaitre

Vers la fin du siècle dernier, on admettait généralement que la race des Peaux-Rouges était appelée à disparaitre entièrement. Or, les dernières statistiques ont révélé que les Peaux-Rouges, loin de s'éteindre, vont au contraire se multipliant. Jusqu'en 1910, vivant isolés dans des territoires où ils avaient été relégués, ils n'avaient fait que décroitre en nombre, mais, à partir de cette date, ils s'adaptèrent merveilleusement à la civilisation occidentale.

Ainsi, aux termes du dernier recensement officiel publié à Washington, il y aurait actuellement aux Etats-Unis 346,962 Peaux-Rouges, soit en augmentation de 3,600 unités sur le précédent recensement.

C'est la région de l'Oklahoma qui compte le plus de Peaux-Rouges, soit près de 120,000.

Un ancien Manitobain meurt à Edmonton

Edmonton. — M. Georges Roy est décédé après une longue maladie, à l'âge de 88 ans.

Avantageusement connu dans les milieux politiques et sociaux, M. Roy demeurait à Edmonton depuis 47 ans.

Né à Lévis, Québec, M. Roy vint dans l'Ouest à un âge plutôt jeune. A 23 ans, il était le rédacteur de l'"Etoile Canadienne" de Windsor, Ont.

En 1869, il se joint à un groupe de pionniers et fait à pied la distance qui sépare Saint-Paul, Minn., de Fort Garry, soit 500 milles. Fort Garry, qui devait devenir la ville de Winnipeg, n'avait alors qu'une population de quelques centaines d'habitants et ne comptait que 35 maisons.

En 1870, M. Roy rencontra Mlle Mathilda Langevin, qui vint à Fort Garry avec son oncle le sénateur Amable Girard. Ils se marièrent à Saint-Boniface en 1872. A un moment, M. Roy fut le propriétaire de valeurs immobilières considérables, d'un hôtel et d'une série de huit postes de traite.

Il eut le malheur de perdre tous ces biens au cours de la panique de 1885. Accompagné de sa femme et de ses trois filles, il alla demeurer à Saint-Norbert où, durant deux ans, il fut archiviste des terres. Il vint ensuite s'établir à Edmonton où il fut le premier archiviste, emploi qu'il garda pendant 27 ans.

Le défunt laisse son épouse, trois filles: Mme Jules Royal, Mme Rodberg, épouse de feu le comte Charles Rodberg, de Belgique, Mme G.-A. Savoie, 14 petits-fils et quatre arrière-petits-fils.

Evasion originale

Originale et dangereuse, car elle eût coûté cher à celui qui en fut le héros, s'il avait été arrêté par les gardes rouges. La semaine dernière, racontent les journaux de Varsovie, les douaniers polonais apercevaient une vache qui, sans souci des règlements, parbleu! traversait paisiblement la frontière soviétique. Mais aussitôt en territoire polonais, notre voyageuse se débarrassa soudain de sa peau, comme d'un manteau encombrant, et les douaniers polonais se trouvèrent alors, non sans stupeur, en présence d'un jeune homme. C'était un étudiant de l'Université de Minsk, un nommé Gouriovitch, qui avait eu l'idée de ce stratagème pour pouvoir sortir de l'U.R.S.S.

LE PROBLEME MONDIAL DU BLE

Depuis le début de la présente campagne (1er août), le commerce international du blé n'a pas été très actif. Seulement, par suite d'un concours de circonstances favorables, le Canada a satisfait à lui seul à plus de la moitié des besoins mondiaux. L'importance de nos expéditions a eu pour effet d'alléger d'autant les stocks canadiens et d'alimenter les réseaux de chemins de fer et la navigation intérieure; mais les cours ont connu récemment une baisse sans exemple à notre époque. S'ils se sont un peu relevés depuis, les perspectives ne permettent guère d'escompter une hausse sensible dans un avenir prochain.

En décembre-janvier, l'Argentine et l'Australie jetteront sur les marchés du monde leurs moissons, au moins aussi volumineuses que l'an dernier, et que la dépréciation de leurs monnaies leur permettra de vendre à bon compte. En attendant, la "Revue internationale d'Agriculture" rapporte que la dernière moisson dans l'hémisphère septentrional (Russie et Chine exceptées) est supérieure en volume à celle de 1931 et à la moyenne de 1926 à 1930. La moisson est plus considérable cette année, dans l'ensemble de l'Europe, qu'elle n'avait jamais été depuis la période d'avant-guerre. Elle accuse sur l'an dernier une augmentation qui fait plus que compenser la diminution qui s'est produite, de 1931 à 1932, dans l'Amérique du Nord et en Asie. L'accroissement de la production européenne vient, non pas des pays exportateurs, mais des pays qui sont d'habitude importateurs. Chez les principaux producteurs de l'Europe orientale, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Yougoslavie, la moisson est inférieure à celle de 1931 et même à la moyenne des cinq années précédentes. En revanche, dans plusieurs pays, tels que l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, l'Italie, la Hollande, le Portugal, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la moisson est d'une abondance inconnue jusqu'ici, et en Autriche, en Belgique et en France, elle atteint presque les plus forts volumes des vingt dernières années. Cette répartition de la moisson de blé en Europe n'est guère favorable aux producteurs canadiens. Lorsque ceux-ci disputent à leurs concurrents de la région danubienne les marchés de l'Europe occidentale, ils luttent à armes égales, ou à peu près. Mais comment pourraient-ils prétendre supplanter le blé indigène? On pratique, dans l'Europe occidentale, non pas l'exploitation industrielle de vastes terres à blé, mais la culture familiale. Aussi l'Etat croit-il devoir protéger ses nationaux, quel que soit d'ailleurs le coût de production, au moyen de la réglementation de la meunerie, du contingentement et même d'un tarif douanier prohibitif.

Le problème du blé présente chaque année des difficultés particulières qui en modifient un peu les données, mais il résulte d'un déséquilibre qui se manifeste depuis longtemps et dont l'origine remonte à la Grande Guerre. De 1914 à 1918 les belligérants avaient d'immenses exigences, et la Russie et les pays du Danube ne disposaient plus d'aucun excédent exportable, la plupart d'entre eux ne pouvaient même pas satisfaire à leurs propres besoins. Les producteurs d'outre-mer, le Canada en tête, profitèrent avec raison de ces circonstances propices et donnèrent à leurs emblavures une extension considérable. Les difficultés de tout ordre que connut l'Europe orientale pendant la période d'après-guerre y entravèrent longtemps la reprise de l'activité économique normale. On en vint à croire, surtout dans les pays qui profitaient de cet état de choses, que le marché du blé s'était rétabli, d'une façon plus ou moins permanente, sur de nouvelles bases.

Cependant, dès que les anciens producteurs européens se fussent remis à la culture, le problème du blé se posa avec une brutale simplicité: le marché mondial dispose d'un surplus, reporté d'année en année depuis 1926-1927, et qui ne peut être absorbé par sa consommation, sauf à des prix insuffisants. Cet excédent diminuera peut-être un peu en 1932-33; mais il semble que, sous l'action de divers facteurs, il doive plutôt tendre à s'accroitre à l'avenir, à moins d'une intervention concertée de la part des principaux producteurs. Presque tous les pays de l'Europe continentale croient avoir intérêt à intensifier la culture du blé. Ceux de l'Ouest y voient l'occasion de restreindre leurs importations en vue d'améliorer leur balance commerciale et l'état de leurs comptes internationaux. Ceux de l'Est y trouvent le principal moyen de reprendre ou d'assurer le service de leurs dettes extérieures et de se constituer un produit d'échange contre les objets fabriqués qu'ils doivent faire venir du dehors. La Russie enfin y cherche une contre-partie aux crédits étrangers dont elle a besoin pour ses achats d'outillage.

La solution la plus satisfaisante du problème du blé, ce serait sans doute d'augmenter la consommation. Mais il ne semble pas qu'on puisse, d'ici un certain temps du moins, la développer suffisamment pour faire absorber les stocks et la production courante, d'ailleurs accrue par les progrès techniques. Il faudrait donc, tout en s'efforçant d'étendre la demande, se préoccuper aussi de resserrer l'offre, sur laquelle la modicité des cours parait avoir peu d'influence. On prête au gouvernement argentin l'intention de prendre l'initiative d'une convention entre l'Argentine, les Etats-Unis, l'Australie et le Canada, ayant pour objet de réduire d'un commun accord les emblavures au cours des deux années prochaines. Ce projet, contrariant de nombreux intérêts, serait d'une réalisation difficile. Il est loin de cadrer, par exemple, avec l'état d'esprit des producteurs de l'Ouest canadien, qui réclamaient récemment à Ottawa une prime sur le blé. Tout le monde reconnait que la prospérité des provinces de la Prairie importe à celle du pays tout entier, et que le vil prix du blé est désastreux pour les producteurs qui ont contracté des dettes au moment où les cours de cette céréale étaient trois ou quatre fois plus élevés qu'aujourd'hui. Mais il est incontestable que le marché du blé souffre d'engorgement, et qu'en subventionner la production, ce serait entretenir le mal au lieu de le guérir. Le problème du blé est d'ailleurs un problème mondial, et tous les palliatifs d'ordre national ne pourraient avoir pour effet que d'en retarder la solution.

(Banque Canadienne Nationale)

Vient de paraitre

"Sous le Signe de l'Or"

par EDOUARD MONTPETIT

Cet ouvrage de 300 pages, que M. Edouard Montpetit vient de publier aux Editions Albert Lévesque, est le premier d'une série que l'économiste destine au public canadien soucieux d'approfondir les principes d'économie politique appliqués à la vie canadienne. La méthode de l'auteur est des plus heureuses, nous semble-t-il. Au lieu de publier un gros traité, forcément lourd de formules générales et abstraites, il s'attache à morceler les principes, en les adaptant aux problèmes du pays. Ce qui permet à l'écrivain d'animer son texte, de le rendre captivant pour tous les esprits et surtout beaucoup plus utile aux lecteurs.

"Sous le signe de l'or" est consacré à l'étude de la monnaie. L'ouvrage est divisé en deux grandes parties: le "Signe Monétaire" et les "Instruments monétaires", c'est-à-dire le métal, le papier et le titre. Chaque chapitre contient des subdivisions qui contribuent à la grande clarté du volume. Si l'on ajoute que le style sobre et précis de l'écrivain est suffisamment imagé pour retenir l'attention sans effort, c'est dire que "Sous le signe de l'or" est d'une lecture aussi précieuse qu'agréable et destiné à une grande diffusion.

Ceux qui ont apprécié "Pour une doctrine" (dont la première édition s'est épuisée en moins de trois mois) goûteront davantage "Sous le signe de l'or", véritable ouvrage d'économie politique mis à la portée de tout lecteur soucieux d'améliorer sa compétence personnelle ou simplement d'enrichir sa culture générale.

"Sous le signe de l'or", présenté sous une toilette typographique qui honore les Editions Albert Lévesque, se vend $1.00 l'unité chez l'éditeur, 1735, rue Saint-Denis, et dans toutes les librairies bien assorties.

Conséquences d'une mode

Pourquoi les femmes ont-elles des varices et les hommes pas?

A cette question, le Dr Pol Demade fait la réponse que voici:

— Parce qu'elles portent des hauts talons. Le pied a été construit pour reposer sur le talon. C'est l'évidence même. La mode féminine a la prétention de changer cette loi naturelle. Les femmes de 1931 et 1932 ne marchent plus sur le talon, mais sur la pointe du pied.

Alors il arrive ceci: la circulation des veines de la jambe, autour du mollet, est troublée et il se forme infailliblement des varices qu'il faut maintenir par des bas spéciaux, ou scléroser par des injections, ou livrer aux chirurgiens.

Tant que les femmes porteront les chaussures absurdes qu'elles portent aujourd'hui, les varices se multiplieront pour le plus grand profit des bandagistes, des opérateurs et des chirurgiens.

Alliance Française

La légende de saint Jacques le Majeur en Espagne

M. Meredith-Jones, professeur de français à l'Université du Manitoba, est un amoureux passionné du moyen âge; il en admire les légendes naïves, l'architecture, la sculpture, les reliquaires, la chevalerie. Dans une causerie d'un captivant intérêt, il a détaché les éléments de beauté mystique ou littéraire de quelques-uns des faits, miraculeux ou non, contenus dans les vieux auteurs du temps. Ces récits, qui ont fait les délices de nos ancêtres pendant une dizaine de siècles, s'inspirent toujours, a-t-il noté, du besoin de glorifier Dieu, de se montrer humble et croyant afin de mériter la grâce.

Le sympathique conférencier, qui parle le français avec beaucoup de distinction, a réussi sans effort à faire partager son enthousiasme à l'auditoire.

Saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée et de Salomé, l'un des douze apôtres, était frère de saint Jean l'Evangéliste. La tradition veut qu'il allât prêcher la foi nouvelle en Espagne, mais il est impossible de le prouver. Il est du moins le grand patron de ce pays. D'après la croyance populaire, à Saragosse, la sainte-Vierge lui apparut, lui remit sa propre image en bois noir et une colonne de jaspe; elle lui ordonna en même temps de bâtir une église à son nom. Ce fut la première dédiée à la Vierge.

De retour en Judée, Jacques subit le martyre à Jérusalem en l'an 44. Il osa convertir celui qui le tenait par une corde pendant qu'on le conduisait au supplice. Décapité, il ramassa sa tête et resta à genoux jusqu'à la nuit. Au moyen âge, beaucoup de saints passaient pour avoir ainsi ramassé leur tête. M. Meredith-Jones nous fournit l'origine de cette croyance. Dans les calendriers du temps, les jours fériés étaient désignés par une image symbolique. Pour les martyrs, on représentait un saint tenant sa tête entre les mains; bientôt la représentation figurée fut prise pour la réalité.

Le corps de saint Jacques fut enterré à Jérusalem, mais l'apôtre songeait toujours à son pays de prédilection. Deux de ses disciples le transportèrent à bord d'un navire et celui-ci, sans voile, sans équipage, se rendit en Espagne. Le vaisseau se transforma en pierre et il existe encore aujourd'hui. Le corps du saint fut enterré dans une ancienne cave dédiée à Bacchus. Son tombeau resta inconnu pendant huit siècles, mais lorsqu'il fut découvert, en 813, les miracles commencèrent. C'est en protégeant les armées contre les Sarrasins que saint Jacques mérita son titre de patron de l'Espagne. La ville où reposent ses restes, Santiago ou Saint-Jacques de Compostelle, devint le plus grand pèlerinage du monde. Chacun devait y aller au moins une fois dans sa vie; aussi les étoiles de la voie lactée, ou chemin de Saint-Jacques, représentent-elles les pèlerins qui ont négligé de faire leur voyage à Compostelle de leur vivant... Le patron de l'Espagne était tout-puissant et bon; il osait tout et avait un remède à tous les malheurs; il protégeait spécialement les pauvres et les étudiants, mais refusait son aide aux indignes.

Saint-Jacques de Compostelle est restée une ville essentiellement moyenâgeuse; chaque rue, chaque carrefour y parle du passé et le genre de vie que l'on y observe est unique. Les pèlerins affluent encore, bien qu'en nombre décroissant. A la cathédrale, il se dit des messes à toute heure du jour; les cloches des églises (il y en a une centaine) carillonnent jour et nuit. L'orateur rappelle l'émouvante sensation qu'il a éprouvée à se baigner dans cette atmosphère, à suivre l'itinéraire des pèlerins d'autrefois, — Charlemagne, Roland, Turpin, saint Louis, Henri II d'Angleterre, saint François d'Assise, — et à voir les choses qu'ils avaient contemplées.

Nous devons à M. Meredith-Jones une des plus belles conférences qu'il nous ait été donné d'entendre à l'Alliance Française de Winnipeg.

FANTASIO.

SAINT-BONIFACE

La séance de la "Liberté" lundi prochain

C'est lundi prochain qu'aura lieu, dans la salle de l'Institut Collégial Provencher, à 8 h. 30, la séance de la Liberté organisée par les soins de l'O.J.C., sous la direction de M. Gilles Guyot. Au programme: "Le Pourboire", comédie en un acte, et "La Leçon de Chant Electro-Magnétique", opérette en un acte, intermèdes de chant, déclamation, etc.

Tous les abonnés en règle de la Liberté ont droit à trois billets réservés. Billets à 50 et 35 sous.

Samedi, à 2 h. 30, dans la même salle, il y aura une séance spéciale pour les enfants. Prix d'entrée, 10 sous.

Décès de M. Charles Bernier

M. Charles Bernier, l'un des citoyens les mieux connus et les plus respectés de notre ville, est décédé jeudi dernier à son domicile, rue d'Eschambault. M. Bernier avait 79 ans. Il était né à Saint-Charles de Bellechasse, P. Q., et avait fait ses études au Petit Séminaire de Québec. Il avait été reçu avocat à Laval et avait pratiqué le droit dans la firme légale Laurier et Gariépy, à Arthabaska. Il avait été nommé protonotaire du comté quelques années après. Il avait épousé Marie-Agnès Gauthier, à Warwick. Mme Bernier lui survit.

M. Bernier quitta la province de Québec et s'en vint au Manitoba prendre une position qu'on lui offrait au Département d'Immigration, à Winnipeg. Il ne devait plus retourner dans l'Est pour y demeurer. Ses occupations le forcèrent à voyager et il acquit ainsi une connaissance variée des choses et des gens. Le pays était à ses débuts et M. Bernier eut parfois bien des difficultés. Sa gaîeté naturelle, son bon coeur, son courage lui aidèrent à passer à travers tout.

M. Bernier aimait la musique. C'était son passe-temps favori. Doué d'un organe puissant, il a été durant près de 30 ans membre assidu de la chorale. Jamais il ne manquait un exercice. Il fut l'un des fondateurs et des appuis constants de la fanfare La Vérendrye. Il se dévouait sans compter au profit de toutes les organisations paroissiales. Il prenait intérêt à tout, était toujours le premier quand il s'agissait de prêter un coup de main, donnant de ses biens et de sa personne. Peu d'hommes ont eu le sens paroissial à un degré égal.

Les dernières années de sa vie furent assombries par les infirmités, rendues plus douces par l'inlassable dévouement de son épouse et de ses enfants.

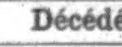
M. Bernier laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, quatre filles: Mmes Emma Larose, épouse du Dr Larose, de Montréal; Eva Chevrier, également de la métropole; J.-M. Picard, de Winnipeg; et Alberta, qui demeurait avec son père; quatre fils: Paul, de Shaunavon, Sask.; Gustave, Raymond et Emile, de notre ville.

Les funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale et ont été particulièrement imposantes. Un grand nombre de citoyens avaient tenu à rendre un dernier hommage à ce paroissien méritant. Mgr Jubinville chanta le service, assisté de MM. les abbés Boulet et Brunet. La chorale était présente en grand nombre et l'on remarquait un imposant contingent des membres de la fanfare La Vérendrye dans le cortège.

Les porteurs étaient MM. H. Béliveau, T. Gelley, H. Lacerté, A.-C. Larivière, A. Lemay et J.-H. Daignault.

Le deuil était conduit par les fils du défunt. Les funérailles étaient sous la direction de M. Coutu.

Nos sympathies bien sincères à la famille en deuil.



Décédé



M. CHARLES BERNIER, dont les funérailles ont eu lieu samedi à Saint-Boniface

L'"Empty Stocking Fund" à Saint-Boniface

Les Dames de la Fédération organisent une campagne parmi les nôtres au profit de l'"Empty Stocking Fund" de la "Tribune". Une série de concerts et de réunions de charité auront lieu ces jours courants.

Le vendredi 9 décembre, de 3 h. à 6 h., chez Mme L.-P. Roy, aura lieu un "Shower" où ces dames accepteront tout ce qu'on voudra leur offrir, en fait de jouets, bonbons, tabac, etc.

Le dimanche après-midi 11 décembre, après les vêpres, aura lieu un concert à l'Académie Provencher, pour les enfants. L'on recueillera les petites offrandes des enfants.

Le 15 décembre au soir aura lieu le grand concert des dames de la Fédération. Les billets sont en vente et l'on escompte beaucoup le succès de ce concert. Nous reparlerons du concert du 15.

Décès de Soeur Desautels

La Rév. Soeur Desautels, membre de la communauté des Soeurs Grises, est décédée à la Maison Provinciale, le 2 décembre, à l'âge de 83 ans. Elle était née le 4 janvier 1849, à Saint-Paul de Joliette, fille de Jean-Baptiste Desautels et de Julie Amyot. A l'âge de 15 ans, elle avait suivi ses parents dans l'Ouest. Elle entrait bientôt au noviciat des Soeurs Grises, en juillet 1867. Elle fut d'abord attachée à l'infirmerie de Saint-Boniface, de 1870 jusqu'à 1874. Elle fut la première infirmière régulière de l'institution. Dès 1874, elle était envoyée à Saint-Norbert pour y faire la classe et diriger le chant. Durant de nombreuses années, elle s'occupa du chant chez les Rév. Soeurs Grises. Elle était douée d'une voix agréable et dirigeait les choeurs avec succès.

En 1882, elle revenait à Saint-Boniface, où elle prenait la direction du chant de la communauté. Elle s'occupait aussi de couture et particulièrement de confection de soutanes pour les prêtres. Durant de nombreuses années, elle présida aux réunions des Dames Patronesses qui se réunissaient tous les jeudis et cousaient pour les pauvres à l'Hospice. En 1930, la maladie la força de se retirer. Depuis lors elle a attendu la mort avec résignation et patience au sein de vives souffrances parfois, supportées avec patience et esprit de foi.

Soeur Desautels laisse pour pleurer sa perte plusieurs frères et soeurs: Mmes Eugène Dubuc, de la rue Masson, Saint-Boniface; Agénor Dubuc, de Lorette; MM. Ovila Desautels, de Saskatchewan; Alexandre, de Colombie-Britannique; Eugène, de Saint-Boniface, ainsi qu'un bon nombre de neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu mardi à l'Hospice Taché, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

A l'Union Nationale Française

L'Union Nationale Française donnera une double partie de cartes et de "hike" le dimanche 11 décembre, salle Constant, 254, rue Dumoulin, vers 8 h. du soir. Vous pouvez vous procurer des billets chez les membres du comité des fêtes et chez M. Létienne, avenue Provencher. Une partie des recettes servira à aider les pauvres à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Venez faire la charité tout en vous amusant.

Renée DENISET.

Décès de Mme Pambrun

Mme F.-D. Pambrun, née Auxilia Laroche, est décédée jeudi dernier, à l'âge de 60 ans, au Sanatorium de Saint-Boniface, où elle passa les deux derniers mois.

Mme Pambrun est morte après une longue maladie supportée avec une angélique patience, résignée, malgré les souffrances des dernières semaines. Elle était née en 1872, dans la province de Québec. Elle résida à Saint-Boniface pendant 34 ans et était membre de la Société des Dames de Sainte-Anne.

La défunte laisse pour pleurer sa perte sept enfants: Mme J.-A. Blain, Mme A.-J. Samson, de Los Angeles, et Mlle Aline; MM. Guillaume, Henri, Ernest et Georges.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale, samedi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et amis. Les porteurs étaient: Armand et Alfred Pambrun, neveux de la défunte, et ses quatre fils, Guillaume, Henri, Ernest et Georges.

Les Dames de Sainte-Anne qui portaient les cordons du poêle étaient Mmes Raymond, Fournier, Hince et Bourgouin.

Nos sincères sympathies à la famille.

A.F.A.C.C.

Conférence

La conférence donnée par le R. P. Schelpe, S.J., sous les auspices des A.F.A.C.C., sur les lectures, aura lieu à l'Institut Collégial Saint-Joseph, le mercredi 14 décembre, et non le 12, comme annoncé premièrement. Donc, Mesdames et Mesdemoiselles, n'oubliez pas le 14, à l'Institut Collégial Saint-Joseph.

Tombola

Comme nous l'avons déjà annoncé, notre Tombola aura lieu à l'Institut Collégial Saint-Joseph, les 16 et 17 décembre, dans l'après-midi, et la soirée.

Tous sont bienvenus et nous espérons que vous viendrez nombreux encourager cette oeuvre si digne de votre soutien. Nous aurons des choses pour tous les goûts et tous les choix à bien bon marché, et pour les messieurs nous aurons une surprise toute spéciale. N'oubliez pas de venir nombreux nous aider de votre présence et de votre bourse, car qui donne aux pauvres prête à Dieu.

Toutes personnes qui auront des objets à donner pour cette tombola sont priées de les faire parvenir à Mme J.-E. Cossette, la présidente du Cercle de Couture à son domicile, 614½, rue Saint-Jean-Baptiste. Merci.

Maria COSSETTE,
Sec. des A.F.A.C.C.

Décès de M. Raymond Primeau

M. Raymond Primeau, fils d'Arthur Primeau et de Rose Tétrault, de la rue des Meurons, est décédé à Régina la semaine dernière, à l'âge de 23 ans, des suites d'une opération. Le pauvre jeune homme avait été accepté par les autorités de la Police Montée, une semaine auparavant, et était à s'entraîner lorsqu'une appendicite aiguë le força de se faire opérer. Il ne put survivre à l'opération. Le défunt laisse bien des amis à Saint-Boniface parmi les jeunes gens de son âge.

Le service a eu lieu à Saint-Boniface le samedi 3 décembre. M. l'abbé Primeau, procureur à l'archevêché, petit cousin de la famille, chanta le service, assisté de MM. les abbés Decosse et Brunet. Les porteurs étaient des membres de la Police Montée qui vinrent remplir cette fonction en uniforme.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Institut Collégial Saint-Joseph

Tableau d'honneur de novembre

Grade XII — Excellence: Simone André, Thérèse Côté-Richard, Margaret Ekins, Margaret-Goldie Scuzdi, Thérèse Joyal, Margaret Robb, Irène Gagnon. Honneurs: Elisabeth Tétreault, Jennie Bodz, Albertine Dufault, Winnie Dukelow, Germaine Grégoire, Joyce Lowry, Frances Lough, Nancy McBean, Bérénice Préfontaine, Mary Solomon, Rita Tremblay, Margaret Williams, Blanche Rodrigue.

Grade XI — Excellence: Thérèse Desautels, Jacqueline Deniset, Gilberte Lagacé, Jeanne Corbeil, Georgette Bissonnette, Laurette Rhéaume, Irène Bonin, Anne Hallama, Lucienne Blanchard.

Grade X — Excellence: Irène Phaneuf, Denise Gaudette, Ella Gagnon, Hélène Blais, Marguerite Kreitz, Denise Pelletier, Maria Préfontaine, Erna Baumann, Léa McCaughan.

Grade IX — Excellence: Lorraine Saint-Godard, Jeanne Croteau, Dorothy Mager, Yvette Adam, Léa Dussault, Joséphine Gallant, Mary Susick, Jessie Janssens, Thérèse Syrenne, Lorette Rochon, Donna Benoit, Isabelle Chevrier, Stella Walker.

Grade VIII (A) — Norma Miller, Alice Gaudreau, Priscilla Dégagné, Lucette Savoie, Marie Sourisseau, Juliette Patenaude, Estelle Desjardins, Anna Dufault, Elva Sawatsky, Ethel Cooper, Annie Théberge, Annie Susick.

Grade VIII (B) — Pauline Simon, Annette Dumont, Claire Boucher, Annette Bérubé, Aurore Van Hoorenbeck, Gertrude Van Bieu.

Cours Commercial — Excellence: Jeanne Desrosiers, Irène Chamberland, Maria Mcetridge, Stella McDougall, Cécile Toupin, Elza De Leeuw, Violet Anderson, M.-Jeanne Dheere, Madeleine Dugal, Marguerite Maire, Vera Mansley.

Les élèves dont les noms suivent ont conservé les plus hauts pourcentages en classe:

Grade VII (A) — Vurane Saint-Godard, Odile Desautels, Gwendolyn Thayer.

Grade VII (B) — M.-Paule Aubert, Kathleen Millar, Jennie Skibo.

Grade VI (A) — Jacqueline Gagnon, Madeleine Bernier, Françoise Trudeau.

Grade VI (B) — Marie-Reine Beauchemin, Margaret Decloux, Marguerite Masson.

Grade V (A) — Noëlla Raymond, Denise Leclerc, Yvonne Davis.

Grade V (B) — M.-Anna Ritchot, Yvonne Asselin, Lucile Joyal.

Grade V (C) — M.-Antoinette Gagnon, Thérèse Blais, Denise Fourneaux.

Grade IV (A) — Louise Prud'homme, Verna Bourbonnière, Mina Riel.

Grade IV (B) — Yvette Mousseau, Louise Lamoureux, Pauline Clarke.

Grade V (D) et IV (C) — Shirley Benoit, Marguerite Roels, Margaret Leeson, Helen Stankovic, Verna Sawatzki, Elizabeth Hoendrop.

Grade III (A) — Olga Susick, Margaret Morris, Margaretha Buysse.

Grade III (B) — Yvette Pelletier, Cécilia Sigouin, Adèle Mousseau.

Grade II (C) — Marie Landry, Yvette Nault, L. Gentes.

Grade II (A) — Rita Beauchemin, Hortense Sicotte, Rosalie Huot.

Grade II (B) — Lucile Rheault, Thérèse Fortin, Irène Barnabé.

Grade II (C) — Mariette Sicotte, Louise Bernier, Marcelle Senez.

Grade II (D) — Olive Yager, Sophie Zyrucha, Erna Van Onacker.

Grade I (A) — Madeleine Pelletier, Thérèse Pambrun, M.-Louise Van Hoorenbuk.

Grade I (B) — Marcelle Joberty, Laurence Arpin, Dora Hébert.

Grade I (C) — Célina Heemeryclo, Alice Sowassey, Paulette Claes.

Cours préparatoire (A) — Constance Suarez, Anne Dufault, Madeleine Robitaille.

Cours préparatoire (B) — Bernadette Sainte-Marie, Denise Charlesworth, Yv. Bourgeault.

Cours préparatoire (C) — Aileen Mollisson, Marie-D. Haughey, Dorothy Dougall, Thérèse Turenne.

PETITES NOTES

Mme A.-C. Beaubien est revenue d'un voyage dans la province de Québec, où elle a assisté au jubilé de diamant de sa soeur et de son beau-frère, M. et Mme S. Drouin.

• • •

Mme A.-J.-H. Dubuc recevait à un bridge et à un thé, mercredi dernier, en l'honneur de Mme R. Lavoie, de L'Islet, et Mme A. Duquette, de Québec.

• • •

Mme H. Boivin recevait mardi soir à une fête-surprise à l'occasion du 75e anniversaire de naissance de ses parents, M. et Mme Pierre Couture, et de l'anniversaire de naissance de son mari, M. H. Boivin.

• • •

M. Ulric Lambert est actuellement en visite chez son père, à Edmonton.

• • •

M. Ernest Laliberté est revenu d'un voyage à Montréal et à Trois-Rivières.

• • •

Le R. P. Pierre, curé de la paroisse belge depuis trois ans, doit nous quitter prochainement pour Toutes-Aides, où il exercera à l'avenir le ministère paroissial.

• • •

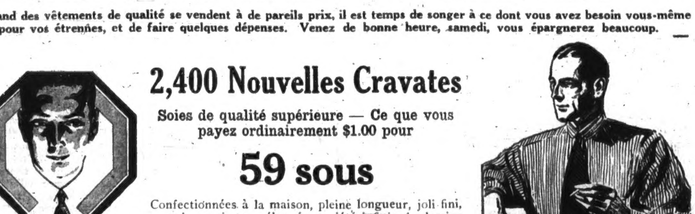
Le Cercle Paroissial donnait, jeudi soir, un bridge et un whist, dans l'auditorium de l'Institut Collégial Provencher. Ont gagné les prix: Mmes R. Gorge, Arthur Vermander, A. Tétreault; Mlles Hélène Brodeur, Marthe Chavanne, Simone Marcoux; MM. H. Cormier, A. Doiron, Réné Doiron et W. Rondeau. Mlle Thérèse Deniset, Mlle Cécile Toupin et Clelio Ritagliati contribuèrent au programme musical.

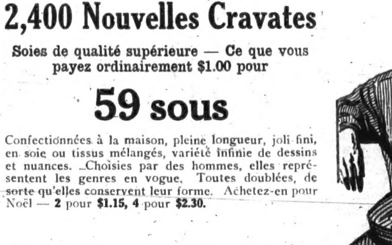
• • •

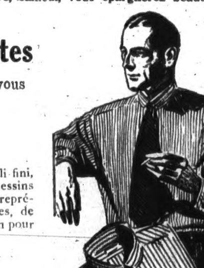
Les familles Pambrun, Blain et Samson remercient sincèrement les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie dans leur tout récent deuil.

— Dites donc, père Anselme, c'est signe de quoi, ces gros nuages gris?
— Ben, Monsieur, des fois, c'est signe de mauvais temps, parfois c'est signe de beau temps... ça dépend du temps qu'il fera après.











Page Féminine

"Si tu as peu, donne de ton coeur..."

Sous le prétexte que nous n'avons pas les moyens de donner beaucoup, nous nous enfermons dans une sorte d'égoïsme que trop facilement nous excusons, et nous trouvons beaucoup plus simple de ne rien donner du tout. "S'occuper des autres, c'est bon pour ceux qui n'ont rien à faire." Théorie commode, qui nous dispense de l'effort et nous met — en apparence, du moins — en paix avec nous-même.

Ne nous faisons pourtant pas trop d'illusions! La charité n'est pas l'apanage des oisifs et des millionnaires. Il y a tant de façons de l'exercer que chacun d'entre nous peut y trouver l'emploi de sa bonne volonté.

Seulement, il faut mettre de côté les petits raisonnements habiles dont nous leurrons notre conscience et bien nous persuader que nous pouvons, où que nous vivions et qui que nous soyons, exercer autour de nous un rôle de bienfaisance et de bonté, avoir une influence heureuse.

Charité ne veut pas dire "aumône". "Si tu as peu, donne de ton coeur", nous suggère un proverbe arabe. C'est là tout le secret du bien à faire; c'est notre coeur qui doit nous inspirer, c'est en lui, bien plus que dans notre bourse, que nous devons puiser pour venir en aide à notre prochain.

Je ne crois pas, amies lectrices, être partiale pour notre sexe, en lui reconnaissant cette faculté intuitive de deviner la souffrance et cette délicatesse qui sait panser, presque sans faire souffrir, les blessures physiques... et morales. Ces dernières ne sont pas les moins douloureuses... et il faut, pour y toucher, tant de ménagements, tant de douceur, quand on entreprend de les guérir!

Munies d'un tel don, nous serions bien coupables si nous refusions de remplir autour de nous ce rôle du bon Samaritain qui nous échoit et dont nous devons être fières.

C'est à chaque instant de notre vie que nous aurons, d'ailleurs, l'occasion de le remplir. Dans la famille, d'abord, que de fois nous pourrons être la petite goutte d'huile qui adoucit les rouages souvent compliqués de la bonne entente! Un mot dit à propos vaut son pesant d'or... un mot retenu à propos, lui aussi, peut éviter de graves conflits.

Que de fois, des situations tendues, presque désespérées, se sont dénouées le mieux du monde, parce qu'une âme délicate est intervenue au bon moment! Que de fronts soucieux et assombris se sont éclairés et déridés sous la douceur d'une caresse!

Au dehors, tandis que les relations mondaines ne cherchent, d'ordinaire, que le plaisir des causeries, des réunions joyeuses, des occasions de briller... et d'éclipser, il y aura encore tout un rôle bienfaisant et caché à remplir... Sans adopter des allures de prêcheur qui n'auraient aucun effet et seraient fort déplaisantes, il est si facile de faire dévier une conversation médisante, de mettre en valeur le mérite modeste d'une amie, d'aider d'un conseil ou d'un appui ce père de famille sans emploi, cette femme désemparée devant l'épreuve, d'encourager, de l'exemple et de la parole, cette nature chancelante qui cherche le droit chemin!

Mais pour arriver à remplir ce rôle bienfaisant, partout où l'on passe, il faut habituer les yeux de son coeur à "voir" ce que le prochain n'ose dévoiler, ses oreilles à deviner les confidences qu'une timidité trop grande retient. Il faut savoir, habilement, diagnostiquer les cas, leur trouver le remède approprié et l'appliquer, d'une touche si délicate et si discrète, que le bénéficiaire lui-même ne s'en aperçoive pas toujours... Qu'importe?... dans cette mission secrète, dans cette charité anonyme de tous les instants, nous puiserons nous-mêmes d'immenses joies, parmi lesquelles la satisfaction d'être utiles et bienfaisantes ne sera pas la moindre.

UNE MERE.

SOYEZ DE BONNE HUMEUR

La bonne humeur, qui, de tout temps, est chose exquise et élément de bonheur, est, en ce moment, devoir national et devoir social.

Qu'est-ce que la bonne humeur?

C'est un effort habituel et constant qui fait accepter, avec une soumission joyeuse, tout ce qui arrive, — y compris l'épreuve et la douleur — parce que tout cela est l'expression de la Volonté Divine, adorée et aimée.

C'est là le secret de la bonne humeur d'un saint François de Sales, par exemple.

La bonne humeur est un élément de bonheur pour tous, parce qu'elle rend la vie facile, évite les heurts, adoucit tout comme un baume bienfaisant. La bonne humeur et son inséparable compagne, l'amabilité, sont des aides puissantes de l'apostolat. Combien de fois un mot aimable, dit gentiment, une idée gaie, drôle même, sans méchanceté, ont plus servi que de grands discours ou que tout un appareil philosophique!

A l'heure actuelle, si angoissante!... la bonne humeur, qui est une des caractéristiques de notre race, est un devoir national et social. Devant la crise mondiale qui pèse si lourdement sur tous, malgré tous les élans, toutes les organisations généreuses, on se sent tellement impuissant à soulager toutes les misères, à enrayer toutes les catastrophes... Crise de confiance, a-t-on dit, et je crois que c'est extrêmement juste. Un des meilleurs moyens de rendre la confiance aux autres et à nous-mêmes, c'est de ne pas faire les saules pleureurs et les oiseaux de mauvais augure, mais de maintenir notre bonne humeur, d'être des "ouvriers d'union", soulageant de tout notre pouvoir les misères et les souffrances qui nous entourent, et, lorsque nous n'arrivons pas à faire ce qui devrait être fait, toujours donner ce que nous avons: un coeur pour compatir, un bon sourire pour réconforter...

Comment avoir cette bonne humeur?

En ayant une conscience nette, génératrice de paix intérieure, de paix avec Dieu. Cette paix-là, il ne dépend que de nous de l'avoir, puisque c'est la paix du Christ, celle "que le monde ne donne pas..."

Si chacun de nous l'avait, cette bienheureuse paix, comme elle rayonnerait en bonne humeur dans la famille, dans la profession, dans la vie sociale. Ce serait la manière la plus pratique, la seule peut-être, d'arriver à la paix universelle...

Prier — Agir — Souffrir — Sourire

Comme ils sont actuels, ces quatre mots! Et comme ils contiennent tout, parce qu'ils sont les expressions de la Charité. Rester de bonne humeur au milieu de toutes les secousses, c'est une forme de charité assez humble, mais étonnamment féconde. Confiance en Dieu! C'est dans cette confiance que nous trouverons l'inaltérable bonne humeur qui doit être notre façon de "tenir".

"ROSE DE NOEL"

La misère des Tout Petits

Emouvante plaquette de 53 pages, en vente chez l'auteur, Mlle Blanche Lasternas, 17, avenue Beaucour, Paris (VIIIe), C.C. Paris 1611 69. Franco de port: pour l'étranger frs. 7,70 (31 sous); édition de luxe, frs. 11 (44 sous).

Un livre à acheter et à répandre pour participer à une bonne action et à une belle oeuvre.

Extrait de la "Revue Internationale" (août 1932):

"Mlle Blanche Lasternas a puisé dans le milieu le plus déshérité de la zone les éléments d'une histoire vécue, qu'elle a publiée sous ce titre charmant: "Rose de Noël".

"Préfacé par S. Em. le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, cet émouvant petit livre devrait trouver une place de choix dans toute bibliothèque familiale. La presse lui a fait le meilleur accueil, notamment le "Figaro", l'"Echo de Paris", le "Journal des Débats", la "Croix", l'"Ami du Peuple", le "Petit Parisien", le "Petit Journal", etc.

A son tour, notre publication se fait un agréable et pieux devoir de signaler et recommander à ses lecteurs l'émouvant petit livre de Mlle Blanche Lasternas, d'une vérité si pathétique et si poignante, où la tendre, la divine charité chrétienne a laissé son parfum impérissable."

"Amica"

Revue mensuelle des Associations Fédérées des Anciennes Elèves des Couvents Catholiques du Canada

Sommaire: "Les A.F.A.C.C. et la Famille (b) Campagne contre les magazines immoraux", E. Pineault-Leveillé. "Historique du Néo-Malthusianisme", Mme Adb. Malouin. "Page d'apologétique: Les convictions religieuses", Adélard Dugré, S.J. "Un départ pour les missions", une Normalienne de l'Amicale Notre-Dame-des-Lis. "Les méthodes rationnelles en Economie domestique", Mme R. Lacroix. "Quelques conseils à la maîtresse de maison acheteuse", Mme J.-Paul Lamarche. "Un petit catéchisme des Cercles d'étude", E. P.-L.

"Mannequin" américain

Une jeune fille des Etats-Unis, Mlle Lathers, gagne sa vie en servant de réclame à une maison d'imperméables, et passe, à ce titre, huit heures par jour sous un appareil à douches, derrière la devanture de son patron.

Depuis plusieurs mois, les passants s'arrêtent tous devant le magasin en question et regardent, fort intrigués, le spectacle que voici: Une femme élégante, vêtue d'un vaste imperméable, est debout sous un appareil à douches qui l'arrose. Au bout d'un quart d'heure, elle enlève son imperméable tout ruisselant, et, souriante, montre sa toilette de soie immaculée, aussi fraiche qu'avant l'averse.

Nouvelle excentricité

Si nous en croyons les chroniqueurs de la mode, nous allons voir au cou des élégantes les plus étranges des colliers. Ils sont en coquilles d'escargots. Les coquilles sont vides, naturellement, et elles sont dorées sur tranche ou simplement vernies.

Ces coquilles-là auront au moins l'avantage d'être moins chères que des perles.

UN PETIT MOT...

Oui, un tout petit mot afin de laisser le plus d'espace possible pour vos lettres et compositions.

Hier, nous avons fait la révision de notre longue liste de petits pauvres et nous avons constaté avec tristesse que jamais nous ne pourrions répondre à tant de demandes: 137 jusqu'à présent.

Nous insistons donc de tout notre coeur auprès de vous, chers enfants, pour que vous demandiez à vos mamans, à vos grandes soeurs et même à vos petits frères de participer à une oeuvre magnifique en nous envoyant des joujoux, des petits animaux, des poupées et des vêtements de toutes sortes.

N'oubliez pas, mes chéris, que des centaines d'enfants regardent avec envie — et sans espoir — les vitrines tentatrices des magasins...

Votre Noël ne serait pas totalement joyeux si vous deviez vous faire le reproche d'être restés sourds à notre appel.

Vous avez encore une semaine devant vous, jusqu'au 15 décembre. En une semaine, on fait tant de choses! Demandez au bon voisin ou à votre tante qui vient en ville en auto de se charger de votre boite ou de votre petite caisse et de la porter au numéro 619, avenue McDermot, Winnipeg (près de l'église du Sacré-Coeur).

Nous vous remercions d'avance de tout coeur.

Mère-Grand est entourée de tout-petits cette semaine. Ses correspondants sont tous des élèves du grade I et le grave problème des étrennes revient dans chaque lettre. Merci, chers petits-enfants, pour vos gros secrets et vos pensées bien tendres. Une bienvenue spéciale à mon lointain petit ami, Wilfrid. Revenez-moi souvent afin que je puisse constater vos progrès en classe. Je souhaite de tout coeur que le petit Jésus comble tous vos désirs.

Nous ne pouvons résister au plaisir de mettre sous vos yeux la gentille lettre de Cécile Deconick, de Sainte-Anne. Nous en avons respecté l'orthographe un peu particulière, parce que cette orthographe lui donne toute sa saveur.

Angèle Tougas, Carmelle..., Simone Dubois, Véronique Bohémier, Oril Desautels, Louis Hébert, grade 1 B, Sainte-Anne-des-Chênes; Wilfrid Lavergne, Edmonton, Alta.

MERE-GRAND.

BERCEAU SPIRITUEL DE L'ENFANT-JESUS

2e Semaine: l'Oreiller

par des actes d'obéissance, des victoires sur mon orgueil et ma paresse.

Divin Roi de la Crèche, c'est en mon coeur que vous voulez naitre au beau jour de Noël, venez donc y occuper le berceau préparé par mes efforts.

UN PEU DE BOTANIQUE

Si les feuilles ne tombaient pas...?

Moi, dira quelqu'un, je voudrais que les feuilles de nos grands arbres ne tombent pas. Quels avantages ces arbres en tireraient! Pourquoi faut-il qu'ils se refassent chaque printemps avec une nouvelle ramure? Tout ce qu'ils dépensent pour se regarnir de feuilles, ils pourraient l'employer à s'accroître en hauteur et en largeur.

De la sorte les petits arbres deviendraient vite imposants.

Quels avantages pour nos abres, si leurs feuilles ne tombaient pas?

— Eh bien! je soutiens qu'il est avantageux, même très avantageux, que ces feuilles tombent.

Laissons, par une supposition, les feuilles sur les branches, depuis l'automne jusqu'au printemps. Vont-elles fabriquer des aliments pendant ces mois de froidure? Non. Il leur faut une certaine température pour qu'elles remplissent leur rôle de petites manufactures. En hiver cette température est trop basse. De plus il faut que la sève circule dans les arbres; or celle-ci est paralysée en hiver. Donc les feuilles ne recevraient pas de matériaux pour faire du sucre, pour faire de l'amidon et les autres produits connus. Demeurant sur les branches, les feuilles seraient donc inutiles durant tout l'hiver.

Même si elles n'étaient pas la victime du froid, ces feuilles auraient vieilli. Or les vieilles feuilles produisent peu, ou ne produisent point d'aliments. Par contre elles semblent en consommer. Il arriverait donc qu'elles seraient nuisibles, et l'arbre devrait se donner de nouvelles feuilles même si les vieilles n'étaient pas tombées.

Pour se protéger dans nos climats, les arbres à feuilles larges doivent s'en dépouiller, avant l'arrivée des grands froids. Ces feuilles leur deviendraient un réel danger, si elles restaient attachées aux branches.

Je vous cite deux auteurs à ce sujet. "Dans les climats froids, les feuilles tombent à l'automne non parce que le froid les détache des branches, mais parce que les racines n'absorbent plus assez de sève pour leur fournir des matériaux pour la fabrication des aliments." ("Practical Botany", Andrews, p. 186.)

Voici ce que je lis dans le traité: "Practical Botany", par Bergen and Caldwell:

"Quand la température du sol est près du point de congélation, la majorité des arbres n'absorbe plus assez d'eau par leurs racines. Ce fait explique pourquoi nos arbres feuillus se dépouillent de leurs feuilles à l'approche de l'hiver. Si ces feuilles continuaient leur travail et leur transpiration active, quand le sol est presque gelé, les arbres périraient en perdant trop de leur eau.

Petits lecteurs, petites lectrices, vous avez de la sympathie pour les arbres. Admirez la bonne Providence, qui les débarrasse de leurs feuilles pour les protéger. Souffrez que ces arbres restent laids durant toute la froidure pour éviter de mourir du dessèchement de leurs tissus.

Le Coin des Enfants

COMPOSITIONS PRIMÉES

Mon plus gros défaut

Oh que c'est triste d'avoir des défauts, et pourtant nous en avons tous... Moi j'ai un défaut qui est très désagréable, mais je vous en fais part afin que l'ayant bien examiné et en ayant bien reconnu la laideur, je puisse m'en corriger. Je suis capricieuse. Je voudrais tant ne pas avoir ce vilain défaut qui me rend bien souvent maussade envers les autres et m'attire bien des désagréments.

Ainsi un jour maman revient de la ville où elle a acheté deux robes pour ma soeur et moi. Elles étaient belles les petites robes, aussi jolies l'une que l'autre, mais il me semblait que je préférais celle de ma soeur. Alors maman, voyant cela, me dit: "Tant que tu ne voudras pas de ta robe, tu n'en auras pas d'autres."

C'était bien laid de ma part, n'est-ce pas? Aussi je me suis punie moi-même, car j'ai dû me passer de cette toilette tant désirée.

Un autre jour mon oncle était venu se promener chez nous. Il nous offrit une promenade en automobile. Moi, capricieuse comme toujours, j'aurais préféré aller en voiture, alors mes petits frères et soeurs montèrent dans l'auto. J'ai dû rester à la maison. Voulant atteler la petite voiture, je m'aperçus que le harnais était brisé...

Comme vous voyez, je ne gagne pas grand'chose avec mes vilains caprices.

Ma pauvre maman se désole de me voir refuser des meilleurs plats, parce qu'ils ne me plaisent pas. Mes soeurs me taquinent lorsque je ne suis pas satisfaite aussi.

Je tâche de faire des efforts pour me corriger en m'exerçant aux petits sacrifices et en priant le petit Jésus et la bonne Sainte Vierge de venir à mon aide et de faire de moi une petite fille aimable et facile à contenter.

Yvonne ROCAN.

Ecole Saint-Joachim (grade VI), La Broquerie.

• • •

Sortie des écoliers sous l'averse

Ding! Dong! ding, dong... Enfin c'est 4 heures!... Grands et petits, tous s'ébranlent; on court dans les corridors, on se heurte, on se bouscule. "Dépêche-toi, il va mouiller." — "Ote-toi du chemin." C'est un brouhaha sans pareil. Le maître frappe des mains, il réclame le silence, il menace de punir... mais on n'entend rien. On s'élance dans la rue. Juste à ce moment, il se met à pleuvoir à plein ciel... Des éclairs, du tonnerre, c'est une vraie tempête!... Nos gamins s'empressent d'enlever leurs souliers et se mettent à courir à la pluie battante...

Petit Jean pleure. "Attends-moi, Paul." — "Allons, dépêche-toi, poule mouillée." Mais, vlan! le voilà sur le dos. "Tu ne peux donc pas te tenir debout?", s'écrie Paul courroucé. Il le relève brusquement et court rejoindre ses petits compagnons.

La pluie s'est un peu apaisée. Trempes comme des canards, quelques-uns sont rentrés chez eux, mais d'autres continuent à barboter dans la boue, ils s'aspergent les uns les autres d'eau sale, ils font des bateaux qu'ils mettent flotter dans les petits ruisseaux.

La noirceur vient trop tôt les tirer de leurs jeux... "Bonsoir, Georges. A demain." "Good bye, Henry. See you tomorrow. I hope you don't get scolded." Et chacun rentre à la maison. "Qu'as-tu fait? s'écrie la maman de Georges, en l'apercevant à la porte. Petit désobéissant, te voilà sale de la tête aux pieds; quitte tes vêtements et au lit tout de suite!"

Un peu penaud, mon Georges, sans s'excuser, monte à sa chambre... Une larme coule sur sa joue, en passant par la cuisine, car il sent bien l'odeur des choux à la crème... et c'est son mets préféré... "Ah, si j'avais écouté la voix de ma conscience, je ne me serais pas attardé par un temps pareil... On ne m'attrapera pas une seconde fois, je vous le garantis..." Plusieurs gamins ont subi la même sentence que Georges; d'autres ont été traités avec plus d'indulgence. "C'est un gars, dit le papa de Jean, à l'oreille de la maman, il ne faut pas le gronder, j'étais tout pareil quand j'étais jeune..."

Irène CORTVRIENDT.

Couvent de Saint-Adolphe (grade VII).

• • •

Savoir se servir de ses dix doigts, ce n'est pas seulement un capital, c'est une ressource morale

Si je n'avais pas dix doigts, ou au moins cinq, comment pourrais-je vous exprimer mes pensées sur un sujet qui me plait et que vous nous proposez, chère Mère-Grand? Premier avantage!

Donc, les dix doigts sont bien nécessaires et j'ajoute bien agréables pour la correspondance. Ils me permettent de me tenir en relation avec mes amies qui sont éloignées. Grâce à eux, je puis aussi renouveler l'expression de mes sentiments de reconnaissance envers mes supérieures aimées qui nous ont quittées pour passer le reste de leur vie dans les pays non civilisés.

Passons maintenant à la lecture d'annales, de messagers qui font tant de bien aux personnes qui les lisent, aux journaux tels que la **Liberté** qui s'intéressent tant à l'éducation de la jeunesse. N'est-ce pas encore les dix doigts qui sont les grands facteurs dans la publication de toutes ces bonnes et belles choses?

Permettez-moi d'aborder un sujet bien intime qui a servi à me persuader que se servir de ses dix doigts est un capital. Maman, avec ses dix doigts, épargne beaucoup de sous en faisant la couture pour la famille. Elle se dépense comme toutes les bonnes mamans, à défaire et à refaire les vêtements des grands pour habiller les plus petits. Nous sommes toujours habillés non pas richement mais proprement, et selon la façon du temps. Comment ne se sentirait-elle pas heureuse après avoir économisé tant d'argent pour papa qui, de son côté, reconnait bien tout ce qu'elle fait.

La charité, la plus belle des vertus, est aussi accomplie avec ces dix doigts et en d'innombrables manières. Que de pauvres l'on peut vêtir, leur donnant du linge que l'on a préparé soi-même. Que d'infirmes, de malades l'on peut nourrir!

Nous pouvons aussi obtenir de grandes grâces avec nos doigts, en récitant notre rosaire. Je compte avec mes doigts les roses mystiques que j'offre à la Sainte Vierge pour en faire une belle couronne en ce mois qui lui est consacré.

Thérèse BRODEUR.

Couvent de St-Jean-Baptiste (grade XII).

JOYEUSE FETE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine

7 décembre

Mary Vandekerkhove, Ile-de-Chênes.

10 décembre

Rosaria Lamothe, Saint-François-Xavier.

Rosaire Trudeau, Ile-de-Chênes, 8 ans.

11 décembre

Marguerite Laplante, Woodridge.

Lucie Boulet, Dunrea.

Thérèse Lavoie, Dunrea, 7 ans.

Cécile Nadeau, Saint-Joseph, 12 ans.

Lucie Boulanger, Saint-Norbert, 7 ans.

12 décembre

Yvonne Souci, Saint-François-Xavier.

Jean-Paul Forest, école Barkham, Saint-Norbert.

13 décembre

Jeanne Cools, Mariapolis, 8 ans.

Lilian Plantje, Saint-Norbert, 10 ans.

14 décembre

Jeanne Labossière, Saint-Léon, 12 ans.

Henri Bohémier, école Dugas, Saltel.

Oscar Desrochers, Mariapolis, 9 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

Dans la rue, un gamin rencontre un camarade pressé:

— Tiens, Albert, comment vas-tu?

— Très vite, répond Albert sans s'arrêter.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

28 novembre 1932

Chère Mère-Grand,

Noël s'en viin. Jé hate par se que le petit Jésus va venir dans mon coeur. Je vais parlé de vou o petit Jésus. Je vou aime et le petit Jésus osi. Savé vous ce que je vais lui demandé: un petit lit pour couché ma poupé par ce que elle nu pas de plase pour dormir.

Bonjour, chère mère-grande.

Votre petite file qui vous ème bien gro.

Cécile DECONICK.

Ste-Anne-des-Chênes (grade 1 B).

• • •

Couvent de Saint-Adolphe

Le 21 novembre 1932

Bien chère Mère-Grand,

Je suis contente que le Bonhomme hiver se soit dépêché d'étendre son beau manteau blanc sur nos campagnes. J'aime tellement la neige... La rivière est glacée, nous irons patiner.

La semaine dernière pendant la convention, les parents sont venus chercher les pensionnaires. Les miens n'ont pas pu venir à cause des mauvais chemins. Les bonnes soeurs m'ont emmenée en ville pour me faire extraire des dents. C'était entendu que je ne m'en ferais extraire qu'une, mais j'en avais trois autres de très cariées. J'ai donc dû me les faire enlever sans mot dire...

Quand nous sommes revenues de Winnipeg, il faisait très froid. La rivière était toute glacée, nous n'avons pu la traverser en grosse barque, nous avons dû prendre la petite. L'homme qui la conduisait devait casser la glace à plusieurs places pour pouvoir avancer.

Il était 8 heures du soir... il faisait noir, le vent sifflait, la neige tombait à gros flocons... c'était une vraie tempête!... Comme nous avions peur! A tout instant nous étions sur le point de chavirer... Je vous assure qu'on en faisait des invocations au Coeur Sacré de Jésus! Comme nous sommes des enfants, Il nous a protégées et nous sommes arrivées au couvent sans autre accident. Les bonnes Soeurs nous attendaient à la porte, elles étaient si inquiètes! Elles nous ont fait réchauffer, nous ont servi un bon souper et nous ont envoyées au lit, car nous étions très lasses.

Toute la nuit j'ai rêvé que nous étions dans la petite barque et qu'on n'avançait jamais. Si j'étais malheureuse!... Quand je me suis réveillée, j'étais étonnée d'être dans mon lit... J'en remerciai le Seigneur. J'espère que pareille aventure ne vous arrivera jamais, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille qui vous aime,

Marie-Josèphe MARCOTTE.

Grade VIII.

• • •

Edmonton, Alberta,

9330 — 108e Avenue.

Chère Mère-Grand,

J'ai vu sur la **Liberté** que vous demandez aux petits élèves du grade I de vous écrire; je veux être du nombre de ces élèves. J'aime à vous dire que j'ai hâte à Noël pour aller voir le petit Jésus et pour avoir des joujoux, et je demanderai au petit Jésus d'être bon petit garçon, d'écouter mes parents et d'avoir le bonheur de vous connaitre.

J'aime bien à aller à la classe car notre Rév. Soeur est bien bonne pour nous, et M. le Curé Kitchen vient à la lecture des notes. Je suis un petit garçon de la paroisse de l'Immaculée-Conception.

Wilfrid LAVERGNE (7 ans ½).

Marinette est difficile

Lilly est en voyage et doit partager le lit de sa grande soeur Marinette. Elle se couche à son heure habituelle et s'installe au beau milieu du lit.

Marinette vient plus tard et essaie de pousser l'encombrante personne qui grogne.

— Mais, proteste Marinette, regarde, Lilly, tu tiens tout le milieu du lit.

— Ah! que tu es difficile, répond dignement Lilly, regarde toute la place que tu as de chaque côté!

Enfants terribles

— Papa, je sais ce que j'achèterai pour ta fête.

— Quoi donc, ma chérie?

— Une belle pipe en écume.

— Mais j'en ai déjà une...

— Non... je viens de la casser.

La charité intéressée

— Papa, veux-tu me donner cinq sous pour un pauvre qui est là dehors et qui crie?

— Oui, mon cher enfant, les voici; je suis content que tu t'intéresses aux pauvres. Qui leur donne prête à Dieu. Que crie-t-il, ce pauvre?

— Il crie: "Des pistaches rôties, cinq sous le paquet.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

Le service et la sépulture de Mme Albert Préfontaine, née Thaïs Dandenault, épouse de l'hon. Albert Préfontaine, ministre dans le gouvernement provincial, a eu lieu le 29 à Saint-Pierre. Le service fut chanté par M. l'abbé Sabourin, assisté de M. l'abbé Rocan comme diacre et de M. l'abbé Macaire comme sous-diacre. On remarquait au choeur Mgr Jubinville, P.A., V.G., administrateur du diocèse, MM. les curés Desrosiers et Mireault, les RR. PP. Valois, Lesage et Fénécal, ainsi qu'un représentant des Pères Jésuites.

Un train spécial fut mis à la disposition des citoyens de Winnipeg et Saint-Boniface qui désiraient assister aux funérailles. Le gouvernement provincial était représenté par l'hon. John Bracken, premier ministre, accompagné de son épouse, l'hon. W.-R. Clubb et son épouse, l'hon. McKenzie, l'hon. D.-L. McLeod et l'hon. P.-A. Talbot. On remarquait aussi: le sénateur Bénard, M. A.-L. Beaubien, député de Provencher, l'hon. juge Prud'homme et l'hon. juge Roy, le magistrat Lacerte, ainsi que beaucoup d'autres citoyens de Winnipeg, de St-Boniface et des paroisses voisines.

A la famille de l'hon. Albert Préfontaine nous renouvelons nos sincères sympathies.

• • •

M. et Mme Paul Tétrault ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, Jeanne-Marie-Alexandrine, née le 22 septembre. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Emond, grands-parents de l'enfant.

SAINT-NORBERT

C'est mercredi prochain, 14 décembre, qu'aura lieu, à l'Académie Ritchot, la grande kermesse paroissiale. La soirée ne manquera pas d'être agréable. A minuit se fera le tirage de la rafle et une collation sera servie avant la clôture.

La veille, 13 décembre, de 3 h. 30 à 7 h., les enfants auront leur jour spécial pour prendre part à la fête.

Tous les amis des environs sont cordialement invités.

Mariage

Le 29 novembre a eu lieu, en l'église de Saint-Norbert, le mariage de George Verschoore, fils de Florimond Verschoore et d'Emma Stragier, avec Marie-Anna Saint-Germain, fille d'Alexandre Saint-Germain et de Lucie Ward.

Nos meilleurs voeux à ce jeune couple. Que le bon Dieu lui accorde une longue et heureuse vie!

Funérailles

Le 1er décembre, l'on a conduit à sa dernière demeure Mme Vve Alexis Lamirande, décédée en la demeure de son gendre Boniface Normand, le 29 Normand. Elle était âgée de presque 100 ans. Née de parents profondément chrétiens, Marie Pilon fut toujours une femme de foi; aussi sut-elle supporter avec patience une longue maladie. Elle laisse deux frères et une soeur octogénaires.

Sincères sympathies à la famille.

Tableau d'honneur de l'école des garçons

Grade XII — Excellence, Georges Trottier; diligence, Leonard Wilson; honneurs, Georges Trottier.

Grade XI — Excellence, Noël Girard; diligence, Joseph Moreau; honneurs, Denis McGrath.

Grade X — Excellence, Adonaï Lamoureux; diligence, Lucien Charette; honneurs, Donald Stephen.

Grade IX — Excellence, Henri Trottier; diligence, Avila Girard; honneurs, Kenneth McGrath.

Grade VIII — Excellence, Léopold Verreault; diligence, Albert Reitmeir; honneurs, Joseph Verschoore.

Grade VII — Excellence, Peter Frankowski; diligence, Léon Trottier; honneurs, Peter Frankowski.

Grade VI — Excellence, Philippe Lord; diligence, William Deuling; honneurs, Gaston Lamoureux.

Grade V — Excellence, Stanley Jendyrowich; diligence, Bruno Cormier; honneurs, Ferdinand Missiaen.

Grade IV — Excellence, Félix Cloutier; diligence, Léopold Benjamin; honneurs, Raymond Villebrun.

Grade III — Excellence, Denis Delisle; diligence, Emile Landry; honneurs, Denis Trottier.

Grade II — Excellence, Ange-Albert Cormier; diligence, Florent Verreault; honneurs, Albert Kroker.

Grade I A — Excellence, Roland Véry; diligence, Fred Mosywich; honneurs, Arthur Carrière.

Grade I B — Excellence, Roland Saint-Jean; diligence, Roger Brossard; honneurs, Marcel Saint-Jean.

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XII: Emma Guichon; Alexandrine Labossière et Imelda Saurette (ex aequo).

Grade XI: Alice Carrière; Thérèse Schmidt et Irène Laverdière (ex aequo).

Grade X: Louise Noiseux et Antoinette Guay (ex aequo); Anna Forest et Alida Landry (ex aequo).

Grade IX: Helen Olivier et Georgina Beaudry (ex aequo); Rose-Anna Ritchot et Alice Rousseau (ex aequo).

Grade III: Anna Girouard, Evéline Guay.

Grade VII: Pauline Balokowska, Berthe Delisle.

Grade VI: Lillian Kroker, Jeanne d'Arc de Moissac.

Grade V: Lina Patenaude, Béatrice Champagne.

Grade IV: Lillian Plantje, Verna Zamla.

Grade III: Maria Vergnano et Sylva Vermette (ex aequo); Yvette Arnal.

Grade II: Marguerite Patenaude, Claire Brossard.

Grade I: Gertrude Girouard, Lucienne Lemire.

Cours préparatoire: Rose Patenaude, Simonne Leclaire.

N.-D. DE LOURDES

Rome, 15 novembre 1932

Amis lecteurs,

Ah! que je suis loin de vous! Détrompez-vous, votre souvenir me suit partout. Il y a un mois aujourd'hui, je prenais le bateau à New-York. Si j'ai bonne souvenance, je vous adressais un mot du "Lafayette" avant de le quitter, et depuis, plus rien. Ce n'est pas l'envie, mais bien le temps, qui m'ont manqué pour vous donner signe de vie; jamais expression ne fut plus vraie.

C'est le 23 au soir que je débarquais au Havre, par une pluie diluvienne, et qu'après les formalités d'usage, je filais à toute vapeur sur Paris. En moins de deux heures, le rapide couvrait la distance du Havre à Paris. J'aurais aimé voir se dérouler devant mes yeux le beau paysage de la Normandie, mais que faire? Il faisait noir comme dans le loup, et la pluie continuait de plus belle. A Paris je fus bien déçu de ne trouver personne à la gare. C'est la première fois que la Divine Providence parut en défaut, elle qui avait jalonné mon chemin de rencontres aussi étranges qu'aimables.

Je ne devais pas moisir à Paris car dès le lendemain, je prenais le train qui m'amenait à Lyon vers 7 h. du soir. Cette fois, je retrouvai la Divine Providence dans la personne de mes neveux, de mon frère, curé à Saint-Vincent, venus à ma rencontre. Inutile de vous dire que chez eux je fus reçu à bras ouverts. C'était la série de fêtes intimes qui commençait et allait se dérouler au fur et à mesure de mes visites chez les parents et les amis. Les uns et les autres rivalisaient d'affectueuses attentions comme pour me faire oublier les tristesses d'un coeur meurtri, mais sans pouvoir y arriver complètement.

J'eus le bonheur de passer la Toussaint à Villevieux, mon village natal. Je devais prêcher et j'ai prêché. Dois-je vous dire que 25 ans passés, jour pour jour, je faisais mon premier sermon dans cette même chaire de vérité. Mon émotion était grande alors, et faillit me jouer un vilain tour que plus d'un connaissent.

Tout le monde sait qu'un vent d'incrédulité et d'athéisme a passé sur la France, mais il n'a pas tout déraciné sur son passage. C'est ainsi que ces deux jours de la Toussaint et des morts, j'ai vu par centaines les gens se presser auprès de la table sainte, remplir l'église toute entière, comme aux beaux jours de mon enfance. J'ai particulièrement admiré le culte des chers disparus, un cimetière propre et tout fleuri de chrysanthèmes, la coutume très louable qui veut que le curé, après l'absoute générale, s'en aille bénissant chaque tombe en présence des proches. Ce même culte des morts je l'ai vu aussi vif à Lyon le 11 novembre, jour de l'Armistice, alors que tout un peuple se pressa auprès des monuments qui, dans les centres les plus en vue de la ville, rappellent le souvenir des chers disparus. Tout naturellement, par la pensée et le coeur, je franchissais les espaces et les mers et je pensais à la manière dont les gens de Lourdes célébraient ce jour fameux, unissant, dans une même prière et le souvenir des héros et le tribut d'hommage et de gratitude à Dieu, auteur de tout bien.

Je suis pour le quart d'heure à Rome où je suis venu au sein de ma famille religieuse, me refaire un peu l'esprit et le coeur. Le dimanche 13, j'assistais à l'ordination de mon neveu, Paul Chalumeaux, au diaconat, première faveur du genre qui me soit donnée depuis des années. Bientôt je prendrai le chemin d'Epsing, Angleterre, fin ultime de mes pérégrinations. Une fois installé, et avec votre permission bienveillante, je reviendrai faire avec vous un petit brin de causette.

P. ANTOINE.

SAINT-EUSTACHE

Non, nous ne sommes pas tous morts à Saint-Eustache; loin de là, nous sommes bien vivants. Mais comme nous ne pouvons plus parler de nos millions à venir, nous devenons un peu paresseux.

Depuis la dernière correspondance de l'été dernier, nous avons eu des baptêmes dans à peu près toutes les trois familles. Et des mariages donc! M. A. Durocher et Mlle Auréa Beaudry; M. E. Lussier et Mlle Yvonne Patenaude; M. Paul Beaudin et Mme Vve J. Beauchesne; M. Albert Richard et Mlle A. Branconnier; M. Henri Larocque et Mlle C. Saint-Cyr; M. Omer Beaudin et Mlle V. Allary.

Et l'on parle d'autres dans un avenir rapproché. Donc nous ne sommes pas tous morts.

• • •

Visiteurs au cours de l'été: M. D. Létourneau, de Saint-Paul, Minn., chez son frère, M. F. Létourneau. Ces deux frères ne s'étaient pas vus depuis 34 ans. Aussi M. et Mme Heddens, de Mylo, N. Dakota, chez M. Létourneau.

• • •

N'oublions pas les élections municipales. Notre populaire marchand, M. Amédée Beaudin, a été élu préfet avec une majorité de 120 sur son adversaire, M. E. Bouchard, la plus belle majorité qui ait jamais été obtenue. C'est dire que les gens voulaient un changement à la direction de nos affaires publiques.

M. Clément Lachance fut réélu conseiller du quartier 6, avec 60 de majorité sur M. Samuel Lacroix.

Sports

Nos jeunes sont pleins d'enthousiasme pour la préparation de leur patinoire. Dans quelques jours il y aura ouverture officielle, et alors, gare aux équipes de gouret des paroisses environnantes!

Ces mêmes jeunes nous promettent aussi une belle séance comique et musicale pour le dimanche 11 décembre.

McCREARY

Au mois d'octobre, la paroisse catholique donnait son souper annuel. Nos dames, comme toujours, n'avaient pas compté leur travail et leur temps. Dès 1 h. de l'après-midi, elles étaient à la salle pour dresser les tables et préparer les plats de toutes sortes.

Il y avait bien de quoi les décourager: la tempête de neige de la veille, le grand vent et le froid du jour même! Mais nos amis ne nous ont pas trompés. L'on est venu nombreux malgré tout — de loin... de Makinak et même de... Winnipeg. L'on avait bon appétit. Demandez à ceux qui sont venus si nos dames catholiques et canadiennes ont gardé encore cette année leur réputation de "cuisinières insurpassables".

Ce n'aurait pas dû être un souper à 35 sous, disaient-ils, mais un dollar. N'empêche qu'on a fait plusieurs dollars: $56.70.

• • •

A l'exemple de leurs frères de Makinak, nos jeunes gens ont répondu à l'appel de M. le Curé. Il fallait voir arriver, l'autre samedi, ces braves venus de 4 et 5 milles — trois d'entre eux de neuf milles. Le froid, le grand vent, la neige, tout cela ne les arrêta pas. Bravo, mes amis! Vous méritez des félicitations. Mais ils ne sont pas venus pour cela. Et sans tarder, ils entrent en retraite. L'on ne s'éloigne pas — et le dimanche matin, communion générale. Quel beau spectacle! Vous avez pris de bonnes résolutions, et vous avez trouvé au pied de l'autel les forces nécessaires pour marcher dans la bonne voie.

Chers jeunes gens, le bon Dieu tiendra compte de votre générosité.

Pour les jeunes filles, ce sera un peu plus tard.

Concert

Pour la deuxième fois cette année, nos jeunes gens nous ont donné un concert. Au printemps, on débutait, et maintenant on vient de faire le deuxième pas. L'on n'a pas compté son temps et son trouble. Il fallait venir plusieurs fois par semaine, de loin même.

Les petits enfants étaient au programme, et ils ont exécuté leurs morceaux avec grâce et charme. La musique et le chant furent exécutés avec précision.

Deux comédies, une en anglais, "Uncle George Pops In", fut des mieux rendue. La pièce en français, "La Poudrière", bien rendue aussi par nos grands garçons. Ces derniers nous ont prouvé que malgré les obstacles que nous rencontrons pour le français dans notre milieu, avec le travail et la persévérance qu'ils ont apportés, ils se sont surpassés.

La bonne assistance n'a pas ménagé ses applaudissements. Cela encouragera certainement notre jeunesse à continuer à nous donner encore de temps en temps l'occasion de les entendre.

MAKINAK

Nous avons eu notre souper annuel il y a quelque temps. Notre petit groupe de catholiques a montré une fois de plus qu'à Makinak l'on sait faire face aux difficultés. Ce souper nous a donné le beau résultat de $62.35, grâce au dévouement de toutes nos dames et demoiselles, encouragées par nos bons amis de l'endroit et d'Ochre River, que nous remercions en particulier.

• • •

Ces semaines passées, M. le Curé a prêché une retraite d'abord aux plus grands garçons, puis aux jeunes filles. Les plus jeunes garçons auront leur tour ces jours-ci. L'on s'est rendu même par une température rigoureuse; cela prouve qu'on a de la foi. Aussi notre jeunesse a certainement puisé dans ces exercices spirituels des leçons utiles et salutaires. N'est-ce pas là une question capitale que d'orienter nos jeunes qui rencontrent tant d'obstacles de toutes sortes, surtout dans notre milieu?

• • •

Nous avons le plaisir de voir parmi nous MM. Paul et Conrad Meunier, après une absence de quatre ans. Voilà deux braves qui ont su se créer par leur travail et leur persévérance un "chez eux" dans la région de la Rivière la Paix. Nous espérons qu'ils seront quelque temps encore des nôtres.

FORT GARRY

Dimanche soir, à 8 h. 30, dans notre salle paroissiale, il y aura un grand concert organisé par les Enfants de Marie. Le programme est intéressant et varié. Il comprend une pièce en français, une en anglais et une troisième en flamand. Prix d'entrée, 25 sous. Cordiale invitation à tous nos amis.

SAINTE-AGATHE

Le Cercle d'A.C.J.C., en coopération avec nos musiciens, organise pour samedi soir, 10 courant, une partie de cartes. Tous les amis sont cordialement invités.

• • •

Chronique scolaire rédigée par les élèves du grade XI

La Sainte-Catherine

Jeudi soir eut lieu dans la salle de réception du couvent une petite soirée récréative donnée par les élèves pensionnaires à l'occasion de la Ste-Catherine. Y étaient présentes, les bonnes religieuses et les élèves du cours supérieur.

Nous félicitons les jeunes actrices qui ont parfaitement exécuté leur rôle et leur savons gré de l'agréable surprise qu'elles nous ont causée.

La générosité de M. le Curé et de M. le Vicaire nous a prodigué des gâteries à l'occasion de la Sainte-Catherine. Comme tous les élèves se sont réjouis en mangeant la tire traditionnelle! Aussi c'est avec une filiale et affectueuse gratitude qu'ils redisent un cordial merci.

Notre heure de congé a été bien employée pour nous divertir. Les élèves de notre classe devaient trouver des solutions aux logogriphes, métagrammes, énigmes, charades et rebus préparés par notre prévoyante maîtresse. Il y avait des prix pour récompenser les gagnantes de ces solutions.

"AUGUSTINE".

Visite

Nous sommes heureuses de recevoir la visite de Mère M.-Louis de Gonzague, supérieure provinciale de la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Religieuses et élèves accueillent avec joie cette digne représentante de l'autorité qui, comme le bon Maître passe en faisant le bien et en semant le bonheur. Que nous avons aimé les quelques heures qu'elle passa dans notre classe et comme nous avons hâte aux prochains concours pour gagner les belles récompenses qu'elle nous a laissées.

"ANNETTE".

Nos félicitations à notre heureuse compagne, Irène, qui est arrivée première au concours de rédaction donné par notre chère bonne Mère-Grand.

"M.-JOSEPHE".

Le 2 décembre, premier vendredi du mois, fut une journée missionnaire spéciale pour notre classe. Le but était d'obtenir par le mérite de nos prières, l'accroissement du règne du Christ-Roi dans le monde, principalement dans nos coeurs.

Depuis une semaine, une place vacante dans notre classe n'était pas sans donner des inquiétudes. Avec regret et sympathie, nous apprenons que notre chère compagne, Jeannine Rochon, grade X, est forcée d'interrompre ses études. Notre Jeannine nous quitte et s'en va refaire sa santé dans les hôpitaux. Espérons que la Sainte Vierge, en qui cette enfant a une si grande confiance, nous la ramènera parfaitement remise.

"IRENE".

Avant-Garde

Dimanche dernier, 27 novembre, à 2 h. 15, les avant-gardistes se rendirent en grand nombre à la sacristie, où devait avoir lieu une séance d'avant-garde.

Nous avons commencé par la prière, comme nous le faisons toujours, car il faut faire régner Dieu en premier. La prière terminée, le président et le secrétaire firent tirer un beau missel donné par Mère Provinciale et gagné par Noël Gratton. C'était pour l'assiduité et pour la bonne volonté à faire les travaux demandés.

L'évangile fut lue, puis la vie de saint Jean-Berchmans, de Mgr Taché et Mgr Laflèche, et récitation de fabulettes et fables. Tout fut apprécié. Il y eut aussi rapport du comité de bon langage avec correction des principales fautes. Le sphinx fut réservé pour la fin. Cela causa un grand plaisir à chacun et tous étaient ambitionnés à bien répondre aux devinettes demandées. Des prix furent distribués aux gagnants. Ceux-ci avaient grande hâte de voir leur heureuse surprise. La prière fut ensuite récitée et tous s'en allèrent joyeux.

Noël GRATTON.

LORETTE

Naissances

Le 9 novembre — Un fils à M. et Mme Alexandre Laurin, baptisé le lendemain sous les noms de Joseph-Alexandre-Emile. Parrain et marraine, ses oncle et tante paternels, Louis-Joseph Granger et son épouse.

Le 11 novembre, baptisé le lendemain, sous les noms de Joseph-Alfred-Lucien, un fils à M. et Mme Ernest Manaigre. Le parrain a été son oncle, Alfred Manaigre, et la marraine sa grand'mère, Mme Vve Gédéon Manaigre.

Le 11 novembre, baptisé le 13, un fils à M. et Mme Léopold Dufresne. A reçu les noms de Joseph-Fernand-André. Les parrain et marraine ont été ses oncle et tante maternels, Donat Levasseur et son épouse.

• • •

M. Penner, en dépit d'une température adverse, est à construire un nouveau garage, beaucoup plus vaste que celui qu'il avait auparavant.

Nos malades

Une épidémie de fièvres est venue éprouver quelques-unes de nos familles. Nous en comptons douze ou treize cas. Heureusement il n'y a pas eu de décès jusqu'à présent. A peu près tous sont en bonne voie de guérison.

M. Gustave Marcoux, qui était à l'hôpital depuis une couple de mois, nous est revenu cette semaine.

Aux derniers moments nous apprenons que Benoit Landry, qui a dû subir une opération d'urgence, est dans un état assez critique.

Séance

Une jolie séance a été donnée par les jeunes filles et les élèves du couvent samedi soir, le 26 novembre, et répétée le lendemain dans l'après-midi. Elle a été très bien réussie. Nous en donnons ici le programme:

Entrée, duo de piano, "Marche des soldats": Mlles Vergie Lamb et Joséphine Dufresne.

Bienvenue, "Drill des Balais": Mlles Adrienne Grégoire, Edmée Lamoureux, Vergie Lamb, Camilla Janson, Joséphine Dufresne, Yvette Gauthier, Jeanne Laurin, Léontine Landry, Fernande Trudeau, Angèle Gauthier, Dora Arpin, Alma Arpin, Marie-A. Noiseux.

Drame en trois actes, "La Malédiction d'une Mère" — Personnages: Mère Kérouef, veuve d'un pêcheur, Mlle Noëlla Gauthier; Yvonne, sa fille, Mlle Véronique Roy; Anne, amie d'Yvonne, Mlle Elise Richard; Mme de Saint-Aignan, riche rentière, Mlle Eugénie Janson; Baronne d'Estève, Mlle Solange Carrière; Marquise de Sauvray, Mlle Annette Roy; Magde et Berthe, voisines de la Mère Kérouef, Mlles Sara Trudeau et Corinne Marcoux.

Solo de piano, "Drowsing Waters": Miss Eileen Unger.

Comédie, "Chez le dentiste" — Personnages: Dentiste, Miss Pearl Irwin; patient, Miss Adélaïde Lautsch; gar-de-malades, Miss Lorie Penner et Miss Vergie Lamb.

Comédie, "Chez le photographe" — Personnages: Artiste, Mlle Jeanne Laurin; aide, Mlle Joséphine Dufresne; la Mère Claudine, Annette Mondor.

Chant final, "Louons Dieu".

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Naissances

Nous comptons quatre petits nouveaux-nés de plus:

Marie-Antoinette-Juliette Desrosiers, chez M. Auguste Desrosiers. M. et Mme Moïse Champagne étaient parrain et marraine.

Joseph-Omer-Léandre-Ulysse Huppé, chez M. Edmond Huppé. Les parrain et marraine furent M. Eugène Côté et Mlle Léona Vandal.

Joseph-Arcade-Ernest Desautels, chez M. Clément Desautels. Parrain et marraine, M. Ernest Hébert et Aurore Desautels.

Joseph-Edouard-Hormisdas-Norbert Prairie, chez M. William Prairie. Comme parrain et marraine, M. et Mme Hormidas Laurin.

La Ligue du Sacré-Coeur

A l'heure sainte de dimanche après-midi, six nouveaux paroissiens furent reçus membres de la Ligue du Sacré-Coeur.

Autres événements

M. Wilfrid Vandal est rendu à l'hôpital Saint-Boniface depuis une semaine; il souffre d'ulcères d'estomac. Nous lui souhaitons prompte guérison.

M. David Tétreault est venu saluer ses parents avant de partir pour Delmas, Sask.

Le R. P. L. Laplante, C.SS.R., prêche cette semaine à Saint-Claude.

AUBIGNY

Séance à Aubigny, le 11 décembre, vers 8 h., dans la salle paroissiale. Les chemins seront ouverts jusqu'au village. Il paraît qu'il y en aura pour tous les goûts: les hommes vont rire, car les femmes se font dire leur vérité; mais pas trop vite, les hommes... qui viendra verra!

Venez donc en foule nous encourager dans nos premiers efforts!

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.7669
Franc français	0.0459
Belga belge	0.1630
Franc suisse	0.2263
Lire italienne	0.5097
Couronne suédoise	0.2070
Couronne norvégienne	0.1943
Couronne danoise	0.1958
Mark allemand	0.2975
Couronne hollandaise	0.4727

LE MARCHE

6 DECEMBRE 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.00—$4.00
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.00—$3.75
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.00—$4.00
Moyennes	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$3.50—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Moyennes	$1.25—$1.35
Ordinaires	$1.00—$1.15
Pour conserve	$ .50—$ .75
Taureaux—	
Bons	$1.25—$1.50
Ordinaires	$ .75—$1.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon	$3.15
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.65
Très pesants	$2.50—$2.50
Légers et maigres	$2.25—$3.00
Truies No 1	$2.50—$2.50
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$1.50—$1.50
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .19½—$ .20
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .30
Premiers	$ .27
Seconds	$ .20
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .75
Au détail	$1.05
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$1.95
2 sacs de 49 livres	$2.02½
4 sacs de 24 livres	$2.17½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

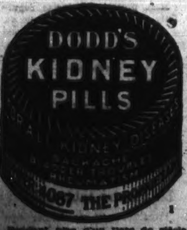
Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 5 décembre 1932

GRAINS	Mardi 29 nov.	Merc. 30 nov.	Jeudi 1 déc.	Vend. 2 déc.	Samedi 3 déc.	Lundi 5 déc.
Blé No 1 Nord	.46	.44¾	.45½	.45	.44¼	.44¾
2 Nord	.43½	.43¾	.44	.43½	.42¾	.42¾
3 Nord	.41½	.40¾	.41½	.41	.40¼	.39¾
Avoine 2 CW	.23¼	.22¼	.22¾	.22¾	.22¼	.22
3 CW	.20¾	.19¾	.19¾	.19¾	.19¼	.19¾
Orge 3 CW	.28⅜	.28⅜	.30½	.29¼	.28⅜	.29¼
4 CW	.25⅜	.25⅜	.27¼	.26¼	.25⅜	.26¼
Lin 1 NW	.67½	.67¼	.70¾	.69¾	.69¼	.70
2 CW	.63½	.63¼	.66¾	.65¾	.65¼	.66
Seigle 2 CW	.28⅝	.28⅝	.30⅞	.29⅞	.29⅜	.30½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.44½	.44¼	.45	.44½	.44¼	.44¾
Avoine 2 CW	.22	.21¾	.22½	.21½	.21⅜	.22
Orge 3 CW	.28½	.28⅜	.30½	.29¼	.28⅜	.29¼
Lin 1 NW	.67½	.67¼	.70¾	.69¾	.69¼	.70
Seigle 2 CW	.28⅝	.28⅝	.30⅞	.29⅞	.29⅜	.30½
Options						
Blé Décembre	.44½	.44¼	.45	.44½	.44¼	.44¾
Mai	.48¾	.48¼	.49	.48¼	.47⅜	.47¾
Juillet	.49⅝	.49⅛	.50¼	.49⅝	.48⅝	.49
Avoine Décembre	.22	.21⅜	.22½	.21⅞	.21⅜	.22
Mai	.23⅜	.23⅛	.24½	.23⅞	.23¼	.23½
Juillet	.24⅜	.24⅛	.24⅝	.24⅜	.23⅞	.23⅞
Orge Décembre	.28½	.28⅜	.30½	.29¼	.28⅜	.29¼
Mai	.30⅜	.30⅜	.31¾	.30⅞	.30⅜	.30⅜
Juillet	.30¾	.31	.32	.30⅞	.30⅜	.30⅜
Lin Décembre	.67½	.67¼	.70¾	.69¾	.69¼	.70
Mai	.72½	.72	.74⅞	.74¼	.73¾	.74¼
Juillet	.73⅞	.73⅛	.76¼	.75¼	.75	.74⅞
Seigle Décembre	.28⅝	.28⅝	.30⅞	.29⅞	.29⅜	.30½
Mai	.32½	.32⅛	.34⅛	.33⅜	.33	.33¾
Juillet	.33⅝	.33⅛	.35¼	.34¼	.34	.35



Feuilleton de la "Liberté" — No 9

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

En bas de Tchinlak, de lointains mugissements se font peu à peu entendre. Nous tournons une pointe et distinguons là-bas les flots blancs qui se lèvent et retombent précipitamment pour se relever encore, comme si quelque force invisible les tenait en ébullition. On le devine: c'est un des rapides qu'on nous a annoncés.

Comment le franchir sans courir le risque d'y rester? pensons-nous.

Soyons pourtant sans inquiétude. Nos gens connaissent la rivière, et puis Dieu veille sur nous. Il y a juste la place d'un canot, comme une trouée dans le rapide, qui nous permettra de passer sains et saufs, même sans trop nous mouiller.

Il n'en est pas toujours de même. Deux ou trois ans après ma première visite au fort Georges, je descendais un jour la Nétchakhoh avec deux sauvages seulement pour rameurs. La rivière était très haute, partant plus rapide que d'habitude, le mois de juin étant l'époque de sa plus grande crue. Or mes sauvages ne la connaissaient presque pas dans cette partie de son cours. Arrivés un peu en amont du rapide, le timonier dit à l'avant:

— Lève-toi dans le canot, et regarde bien où est la meilleure place pour passer.

Son compagnon, debout, promena un instant un regard inquiet sur le gouffre blanc d'écume; puis, se rasseyant brusquement:

— Rame fort, dit-il, rame de toutes tes forces et que le bon Dieu nous protège; nous nous sommes fourvoyés!

Tous deux rivalisent d'ardeur. En un clin d'œil, nous sommes jetés au milieu du tourbillon. Les vagues nous sautent à la figure, entrent dans le canot et mouillent tout ce qu'il contient.

Enfin nous abordons au plus vite. Hélas! je constate que ma chapelle, et surtout mes papiers, sont bien endommagés; mais nous avons la vie sauve. Si quelque vague trop forte était retombée dans le canot, c'était fini, nous enfoncions. Encore une fois, il y a une Providence spéciale pour le missionnaire.

Une autre fois, au contraire, nous fîmes à la même place une rencontre qui nous réjouit plutôt. Comme nous descendions joyeusement, après avoir sauté les deux rapides, nous aperçûmes tout à coup sur la rive gauche un joli chevreuil perché au sommet d'une morne dénudée. Or les chevreuils, qui sont très nombreux au pays tchilcotine, sont ici fort rares. Raison de plus pour ne pas manquer celui-ci.

Nous abordons immédiatement sans bruit, et deux de mes rameurs s'en vont, en sens opposé et en contournant la colline, surprendre le gibier, qui ne se doute de rien. Un quart d'heure après, deux coups de feu retentissent; puis silence complet.

— Ils l'ont manqué, pensai-je à part moi.

— Mais non; une demi-heure plus tard, ils apportaient, non sans peine, un superbe chevreuil, qu'ils avaient abattu du premier coup. Le second coup était destiné à sa compagne qui, paraît-il, en fut quitte pour la peur.

Le sauvage est très friand de viande fraîche. Il n'en a pas quand il voudrait. Voilà donc une belle occasion de satisfaire ses goûts. Mais nous étions alors au vendredi des Quatre-Temps: il fallut bien se mortifier pendant deux longs jours. Pour un sauvage, c'est ce qu'on appelle faire pénitence.

* * *

Je reviens maintenant à mon premier voyage.

Nous arrivâmes sans encombre au fort Georges, et abordâmes au milieu de toute la population sur pied. Elle manifestait par des centaines de coups de fusil la joie que lui causait ma visite. Il nous faut distribuer des poignées de main à tout le monde, sans même oublier les bébés au maillot.

Il est tard; le soleil a disparu à l'horizon. Je me contente donc, à l'issue de la prière pour laquelle on m'a attendu, d'annoncer l'ordre des exercices pour le lendemain et les jours suivants.

Le fort Georges comptait alors quelque 135 habitants, tous remplis de foi et de bonne volonté, mais faibles devant la tentation, d'où ils ne sortaient malheureusement pas toujours indemnes.

Ils étaient à une bonne distance de Quesnel, l'avant-garde de la soi-disant civilisation dans le nord; mais un jour et demi de navigation sur le haut Fraser les mettait à la portée du whisky. Il est pénible d'avoir à avouer qu'un trop grand nombre, surtout parmi les jeunes gens, ne résistaient pas toujours à leur attrait — propre à toutes les races primitives — pour le maudit liquide.

Ici, outre les exercices religieux de la mission, ou retraite, nous avons chaque jour une classe de lecture. Les enfants se montrent tout enthousiasmés de pouvoir écrire leur nom; puis ils en viennent bientôt à griffonner de courtes phrases dans leur langue, ce qui rend jaloux leurs aînés. Ceux-ci veulent apprendre en dehors des classes ce qui a été enseigné aux enfants.

La retraite marchait bon train. Nous étions sur le point de commencer le catéchisme, quand j'entendis un jour la terre trembler sous les pas d'une foule qui se précipitait vers un même endroit. Puis un sauvage accourait me dire qu'un jeune homme s'était accidentellement tiré un coup de pistolet.

Je me rendis aussitôt près de lui pour voir s'il avait besoin de mon ministère. Fendant la foule qui encombrait sa cabane, j'entrai et vis Johnny *Sé lla* (Ceinture) étendu sans connaissance, tandis que son frère aîné suçait le sang de la plaie, et s'efforçait d'en extraire la fumée de la poudre qui aurait pu l'envenimer. Heureusement que l'arme était de petit calibre, et surtout que la balle n'avait perforé que la main.

L'accident n'eut pas d'autre suite fâcheuse. Il ne m'inspira pas moins un sermon sur l'incertitude de l'heure finale qui fit impression.

Huit jours s'étaient écoulés. Les délinquants firent pénitence, ceux qui avaient touché à l'*eau des blancs* payèrent l'amende, et chacun se réconcilia avec Dieu au saint tribunal. J'avais déjà fait neuf baptêmes.

Puis il fallut songer au départ.

Mentionnons en passant que la chaleur extraordinaire de la saison a grossi le Fraser d'au moins vingt pieds pendant mes dix jours de séjour au fort Georges. Il refoule au loin les eaux de la Nétchakhoh qui, s'échappant le long d'une vallée en arrière du village, ont converti le terrain en une presqu'île d'où l'on ne peut plus s'échapper qu'en canot. Or, à mon arrivée, il n'y avait pas une goutte d'eau dans ce bas-fond.

* * *

Nous sommes descendus en canot. Inutile maintenant de songer à retourner par la même voie, en raison de la crue des eaux. Force nous est donc d'emprunter deux chevaux, un pour porter ma chapelle et nos effets, l'autre pour mon humble personne.

Après leur avoir fait traverser à la nage le torrent improvisé dont nous venons de parler, nous entrons dans une plaine basse et sablonneuse qui formait probablement dans des temps éloignés le fond d'un lac, où se jetait la Nétchakhoh et que traversait le Fraser. Elle est maintenant parsemée de petits pins gommeux à travers lesquels on a pratiqué un excellent sentier.

Malgré ses bonnes qualités, ce sentier fut témoin, trois ou quatre ans plus tard, d'un accident qui faillit m'être fatal. Je quittais comme aujourd'hui le fort Georges pour retourner à Stony-Creek. Les sauvages, le cœur allège et l'âme en paix, me suivaient à la course, formant une cavalcade d'une dizaine de cavaliers en tête desquels je galopais, quand tout à coup, sans aucune raison apparente, mon cheval s'abattit sous moi.

— *Silhrè! Silhrè!* Il est tué, il est tué, cria mon escorte, dont les chevaux, arrivant bride abattue, faillirent m'écraser.

Que mes éperons, désormais hors de place, se fussent accrochés aux courroies des étriers ou ailleurs avant que j'aie pu me remettre en position sur la selle, et mon cheval, se relevant brusquement pressé par les autres chevaux qui accouraient sur lui, m'eût entraîné la tête en bas, et, prenant l'épouvante, n'eût pas tardé à me mettre en pièces.

Dieu ne le voulut pas ainsi. A peine étais-je à bas que je pus sauter de côté, avant même que ma monture eût le temps de se relever.

Une fois la plaine du fort Georges franchie, il nous faut aujourd'hui faire l'ascension d'une côte très raide et très longue, qui mène au sommet d'un haut plateau boisé. Naturellement, c'est un pur acte d'humanité que de laisser nos chevaux monter allèges, et nous ne nous faisons pas prier pour descendre. Comme je suis le moins agile, je ferme la marche et prend mon temps.

Hommes et chevaux ont même disparu derrière les plis et replis du ravin que nous gravissons, quand il me semble entendre des cris perçants venant je ne sais d'où. Puis la terre paraît trembler comme sous une détonation sourde et lointaine.

Peu après, je me trouve face à face avec deux chevaux descendant, affolés, la rampe escarpée du précipice, le cheval de somme traînant son bât tout disloqué, qui le fait ruer et se précipiter sur mon cheval de selle tout aussi effrayé que lui. J'essaie de les arrêter, et réussis presque à me faire fouler aux pieds.

Je monte alors voir quelle peut être la cause de cette échauffourée. A droite, je tombe sur un de nos sacs de voyage; plus loin, des chaudières sans couvercle, et, bref, tous nos effets éparpillés le long du chemin.

Tout s'explique alors. La raideur de la côte et les efforts que l'animal a dû faire pour la gravir ont fait glisser son bât avec sa charge, laquelle a dû tomber de côté, ce qui l'a effrayé, et ses ruades pour s'en débarrasser ont elles-mêmes épouvanté ma propre monture.

Un de mes compagnons part à la recherche des fugitifs pendant que je veille sur nos effets. Une heure s'écoule, puis deux; et je le vois revenir avec le cheval cause de l'accident et un autre que je ne connais pas.

— Mais où est mon cheval? demandai-je.

— Il est là au pied de la côte, tremblant comme une feuille et sans pouvoir faire un pas, me dit-il.

— Et ce cheval?

— J'ai dû aller le chercher au fort Georges.

Pensez-y donc: le meilleur cheval du pays, auquel son maître tient comme à la prunelle de ses yeux, abandonné ainsi ignominieusement dans les bois faute de pouvoir avancer! Et son maître qui m'a tant recommandé d'en avoir soin!

On ne le revit jamais plus. Mais quelques mois plus tard on trouva ses os qui gardaient encore la marque des dents de l'ours qui l'avait dévoré.

Disons-le à la louange de Simon: non seulement cet Indien ne m'a jamais demandé de lui payer son cheval, mort si misérablement à mon service, mais il ne m'en a même pas parlé une seule fois depuis. Evidemment ce chrétien généreux attend sa récompense d'ailleurs que de la terre.

* * *

Une fois sur le point culminant du plateau, nous avons ce qu'on appelle dans le pays le "chemin du fort Georges", ce qui est synonyme de casse-cou ou à peu près. Puis, à neuf ou dix milles, nous sommes arrêtés par un cours d'eau, la rivière Boueuse, que nos chevaux devront traverser à la nage.

Mais nous, comment ferons-nous, puisque le canot se trouve de l'autre côté de la rivière? Un de mes gens nous tire vite d'embarras. Il se met à la nage et va chercher l'embarcation. Ce n'est pas plus difficile que cela.

A cause de notre mésaventure du matin, nous ne pûmes aller loin ce jour-là, et fûmes obligés de camper dans une prairie émaillée de fleurs et arrosée par un ruisseau limpide.

Malgré cela, le lendemain matin, à notre réveil, nous fûmes surpris de ne voir aucun cheval.

— Ils doivent être à se reposer en arrière de ces touffes de saule, me dit un de mes compagnons.

Parti aussitôt aux informations, même avant sa prière du matin, l'homme ne revint que quatre heures plus tard. Les animaux étaient tout simplement sur leur retour au fort Georges!

C'est là un des agréments des voyages d'été!

Notre second campement fut à *Ho'kwez-Thizlli*, rivière poissonneuse qui décharge les eaux d'un lac sur lequel le huard fait en ce moment entendre ses cris plaintifs, et qui, par conséquent ne peut être loin.

Là, un nouveau danger nous menace. De gros nuages noirs vont et viennent au-dessus de nos têtes et présagent un violent orage. Or nous n'avons ni tente, ni abri d'aucune sorte. Que faire? Naturellement nous ne pouvons camper dans la petite clairière qui borde un côté de la rivière. Force nous est donc de chercher un abri sous un sapin plus ou moins touffu.

Des réminiscences de classe de physique me reviennent alors à la mémoire.

— Un abri sous un arbre n'est pas ce qu'il y a de plus sûr en temps d'orage, pensé-je. Mais, encore une fois, où se tapir?

Nous voilà donc blottis sous notre sapin. A la mince protection qu'il offre à quatre personnes et à leurs effets, nous avons ajouté celle d'une espèce de tente rudimentaire formée par nos couvertures les moins indispensables, et nous cherchons à nous endormir.

Mais voilà qu'une pluie diluvienne s'ajoute à la bourrasque; puis des détonations à faire frémir un mort viennent troubler notre repos. Le tonnerre se rapproche de plus en plus; la pluie tombe à torrents et nous force à déguerpir, car nos couvertures sont sur le point de nager dans l'eau. En même temps, la foudre sillonne la noirceur de la nuit, et, pour ajouter à l'horreur de la situation, nous la voyons tomber non loin de notre gîte.

— Et les sauvages, dites-vous, ils doivent mourir de frayeur?

— Pas le moins du monde. Les sauvages n'ont pas peur du tonnerre. Ils sont comme un enfant qui n'a pas peur du feu, parce qu'il n'en connaît pas la nature.

La plupart des Peaux-Rouges ont les mêmes notions à ce sujet. Ils s'imaginent que le tonnerre est un oiseau gigantesque dont les clignements d'œil produisent les éclairs, tandis que les détonations résultent de ses battements d'ailes. La population indigène est si clairsemée qu'elle n'a point l'expérience de ces effets terribles de la foudre qui ne sont que trop fréquents dans les contrées populeuses.

Après avoir passé par Stony-Creek, nous arrivons de nouveau à Nalléh, où nous avons la bénédiction d'un chemin de croix. Aucune de nos retraites à cette place ne sera dorénavant complète sans ses salutaires exercices, que nous avons toujours soin de rendre les plus solennels possible. Les moins fervents s'y sentent le cœur remué, et, tandis qu'il faut parfois exciter les paresseux à assister à d'autres réunions, nous devrions plutôt chercher à éloigner de celle-là les enfants et les invalides qui encombrent alors l'église.

Passant maintenant sur divers autres incidents, nous rentrons de suite à la Mission.

CHAPITRE VIII

Les Sékanais

SOMMAIRE. — Mœurs et caractéristiques des Sékanais — Mariage — Armes et projectiles — En route pour le lac La Truite — Rivière aux Iroquois — L'ours gris et l'ours noir — Denys — Eborgné.

J'étais à peine de retour à N.-D. de Bonne-Espérance qu'il me fallut reprendre le chemin de la forêt. Cette fois ma visite fût pour les Sékanais. Avant de narrer quelques-unes des péripéties de ce nouveau voyage, quelques détails sur cette nouvelle tribu ne seront pas hors de place.

Les Sékanais — plus correctement *Tsé-'kéh-nè*, habitants des rochers, c'est-à-dire des montagnes Rocheuses — appartiennent comme les Tchilcotines et les Porteurs, à la grande famille dénée; mais leur dialecte, leurs mœurs et coutumes, aussi bien que leurs traits physiologiques, en font une tribu distincte.

Au physique, ils sont sveltes et nerveux et d'une taille plutôt au-dessus qu'au-dessous de la moyenne. Ils ont le front étroit, les joues creuses, les pommettes proéminentes et des yeux très petits enfoncés dans leur orbite — ce en quoi ils diffèrent notablement des Porteurs.

La lèvre inférieure est, chez eux, quelque peu pendante, et l'une et l'autre sont généralement très minces, tandis qu'ils ont le menton petit et retroussé en galoche. Sur dix hommes qui sont déjà pères de famille, cinq au moins vous paraîtront à peine dignes du nom d'adolescents.

Au moral, ils sont naïfs, honnêtes et superstitieux. Parmi eux, un traiteur de fourrures pourra s'absenter ou visiter ses pièges et ses collets, laissant son magasin ouvert, sans craindre le moins du monde pour ses marchandises. Entre temps, un chasseur indigène viendra peut-être s'approvisionner de ce dont il a besoin à même le stock du traiteur absent; mais il ne manquera jamais ou bien d'en avertir le propriétaire à son retour, ou bien d'y laisser un équivalent en pelleteries.

J'ai dit qu'ils étaient superstitieux. En effet, le chaman, ou jongleur-médecin a encore beaucoup d'empire sur eux, tandis que les Porteurs du district en sont, pour la plupart, arrivés à en rire.

En outre, il arrive assez souvent que quelque chasseur sékanais, qui aura été favorisé d'un rêve, s'est proclamé prophète, qu'il débite avec l'assurance d'un charlatan les visions qu'il a eues, et qu'il donne, sans craindre la contradiction, les détails les plus désopilants sur les royaumes d'outre-tombe qu'il a visités dans leurs coins et recoins.

Jusque-là ses dires, si ridicules qu'ils soient, sont assez inoffensifs; mais il va souvent plus loin. Prenant au sérieux son rôle de prophète, il annonce parfois quelque calamité imminente, dont l'éloignement dépend de telle ou telle condition plus ou moins curieuse.

Ces fausses prédictions sèment la terreur et l'inquiétude dans la tribu, et ont parfois des conséquences encore plus déplorables.

Le Sékanais est un nomade invétéré. Impossible de l'amener à se fixer quelque part et à se bâtir une demeure. Il est si mal à son aise dans une maison, où même la plus primitive des cabanes! S'il lui arrive de visiter ses amis au lac Stuart ou ailleurs, il ne peut résider chez eux; il lui faut sa loge conique, ou tipi, en peau de caribou en été, ou sa hutte de branchage en hiver. Là du moins il peut respirer.

Car il est bon de savoir que, bien que vivant aujourd'hui juste à l'ouest des montagnes Rocheuses, il est d'origine orientale relativement à cette chaîne. Sa langue, bien moins compliquée que le porteur, non moins qu'une tradition incontestée, le prouve abondamment. Il n'y a pas très longtemps, ses ancêtres rôdaient de l'autre côté des montagnes, où un certain nombre de congénères sont d'ailleurs restés.

Il faut dire aussi que cette vie de vagabondage lui est imposée par la conformation de son pays autant que par ses goûts personnels. Le saumon ne remonte que les fleuves et rivières qui affluent dans l'océan Pacifique — je parle du saumon de commerce, qui, scientifiquement parlant, n'est point un salmonidé. Or tous les cours d'eau qui arrosent le territoire des Sékanais ont leur débouché, médiat ou immédiat, à l'est des montagnes Rocheuses.

Le saumon faisant défaut, et le poisson d'autres espèces étant presque aussi rare, le Sékanais doit, pour vivre, se rejeter sur la viande des fauves et autres animaux qu'il tue à la chasse. Cette dépendance l'oblige d'errer çà et là sur les montagnes, à travers la forêt, et généralement là où il a le plus de chance de rencontrer l'orignal ou le caribou.

* * *

Par suite des habitudes de nomadisme auxquelles il est condamné, le Sékanais n'ayant aucune demeure fixe ne peut évidemment connaître dans ses montagnes ce que nous appelons des villages. Il va et vient en petits groupes de familles apparentées, qui vivent sous l'obédience d'un soi-disant chef, qui n'est souvent autre que le plus vieux père de famille. On pourrait dire que, dans sa société, règne l'anarchie la plus parfaite.

Or, ce manque de groupements considérables d'Indiens sédentaires est tout à fait à l'avantage de la morale. Aussi, chez nos montagnards — traduction libre du mot *Tsé-'kéh-nè* — les mœurs sont infiniment plus pures que chez les Porteurs qui sont semi-sédentaires et vivent en villages. Et pourtant comme autrefois la destruction des filles à leur naissance n'était pas très rare chez les premiers, les femmes étaient moins nombreuses que les hommes, et, pour cette raison, on y pratiquait la polyandrie, c'est-à-dire qu'une même femme pouvait avoir plusieurs maris.

Rien n'était alors plus expéditif que la cérémonie du mariage. Lorsqu'un jeune chasseur avait fait son choix, il demandait simplement et sans préambule à l'enfant de la montagne:

— Veux-tu porter mes lacets à castor?

La jeune fille comprenait de suite. Si elle ne voulait pas unir son sort à celui de son interlocuteur, elle se contentait de répondre:

— Non; les femmes ne manquent pas: demande à une autre.

Si, au contraire, l'offre lui plaisait, elle répondait de suite et sans rougeur de commande, tout en déguisant quelque peu, par pudeur féminine, la joie que lui causait pareille proposition:

— Peut-être (c'est-à-dire je ne sais pas). Demande à ma mère.

Alors, sur l'avis de celle-ci, la jeune fille élevait une hutte en branches d'arbres auprès de celle qu'elle allait quitter. Le soir en entrant, le fiancé lui passait ses lacets à castor. Sans plus de cérémonie le couple était dès lors mari et femme.

Puisque nous en sommes à la question du mariage chez nos sauvages, je puis ajouter ici que, chez les Porteurs et les Babines, ses préliminaires, sans être beaucoup plus compliqués, duraient bien plus longtemps et n'étaient pas si rudimentaires. L'étiquette, chez ces dernières tribus, voulait que la jeune fille n'eût rien à dire ni pour ni contre l'union projetée. Seulement, lorsqu'un jeune homme avait choisi sa femme — qui devait être d'un clan différent du sien — sans échanger un mot avec elle, il s'installait simplement chez son beau-père présomptif, se mettait à son service, et ne manquait pas de lui offrir ce qu'il pouvait gagner à la chasse ou autrement.

En d'autres termes, il payait d'avance pour sa future femme.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes: Terre ¾ section, N.W. 5-7-9, S.W. 5-7-9, N.E. 8-7-9; culture, foin, bois; valeur à peu près $22,000; vendra pour $7,000 comptant ou $10,000; $300 comptant et $750 par année; 5 lots (6-10 Bloc 1) au village, $400 comptant. Saint-Claude: garage, $500 comptant; 2 lots sans bâtisses, $200 comptant; 2 lots avec maison, $1,000 comptant; 1 lot avec maison, $700 comptant; 1 écurie de louage, $1,700 comptant; le tout au village même, près école, gare du C.P.R. et hôtels. S'adresser à P.-A. Fressain, 429½, rue Dumoulin, Saint-Boniface, Man.

TANNERIE — Robes en peau de vache ou de cheval, chacune $7.00. Cuir noir pour harnais, 12 sous la livre, peaux vertes. Peaux brutes, 10 sous la livre, peaux vertes. Lanières de cuir, 12 sous la livre, peaux vertes. Peaux de mouton, $1.00 à $2.00 chacune. Alex Magel, 2?4, ave. Portland, Saint-Vital.

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Cîteaux de l'Abbaye des Trappistes (France). Mme A. Le Gouarguer, agent dépositaire, 283, rue Notre-Dame, Saint-Boniface. Prix, 60 sous. 28p

A LOUER — Deux chambres dans maison complètement moderne, bien chauffée, à proximité du tramway et de la cathédrale. $5.00 le mois pour chaque chambre. Pour plus de détails, s'adresser à 276, rue Desautels, Saint-Boniface.

AU SACRE-COEUR

La séance de la "Liberté"

C'est vendredi prochain qu'a lieu dans notre salle paroissiale la séance de la **Liberté**, organisée par l'O.J.C. de Saint-Boniface, en coopération avec les membres du Cercle Sacré-Coeur de l'A.C.J.C. qui ont bien voulu se charger du placement des billets. Au programme, deux comédies fort intéressantes, chant, déclamation, etc. L'entrée est gratuite pour les abonnés en règle de la **Liberté**, qui ont droit à trois billets. Pour les non-abonnés, 50, 35 et 25 sous.

Un gros succès

La séance dramatique et musicale offerte par nos enfants de l'école a obtenu un succès marquant. Nous ne voudrions pas pousser l'éloge jusqu'à la vantardise, et pourtant nous sentons le besoin d'adresser un compliment sans réserve. Il n'est pas facile, tous en conviendront, de gagner un auditoire, de soutenir son attention continue, surtout chez notre peuple des villes si habitué aux représentations les plus entraînantes. Toutefois, ce spectacle aussi rare que consolant nous a été donné dimanche. Nos petits ont surpris et forcé toutes les avenues de l'esprit et du coeur. L'intérêt a été intense, du commencement jusqu'à la fin. Leur tenue impeccable, leur diction parfaite — libre de toute affectation recherchée — et une maîtrise consciente dans leur presque le sérieux et le savoir-faire de cet âge, voilà ce qui a frappé au coeur et ce qui a gagné l'admiration de tous.

Hommage donc à nos jeunes artistes — et dans cet hommage de juste fierté nous voudrions les embrasser du chaste baiser de l'orgueil satisfait!

Maintenant, par delà la beauté réelle et l'intérêt piquant de cette représentation juvénile, tout oeil observateur a deviné sûrement, et mesuré sans aucun doute, l'immense somme de travail, de patience et de noble générosité de l'institutrice cachée dans la coulisse. Oui, l'hommage serait incomplet et injuste s'il ne s'élevait jusqu'à la hauteur du mérite discret de l'artisan. Le vieux dicton biblique s'applique ici avce force évidence: "Tel maître, tel élève". C'est vraiment le coeur de l'institutrice, c'est son âme, c'est son intelligence et sa volonté qui ont parlé, souri et chanté sur les lèvres des petits. A ces nobles inspiratrices du beau, du bien et de la vertu nous adressons donc aujourd'hui nos remerciements respectueux. Continuez votre oeuvre si apostolique de la formation de nos enfants, leur apprenant de garder toujours "une âme pure dans un corps sain — Mens sana in corpore sano". C'est le désir de l'Esprit Saint! C'est aussi le nôtre!

Un dernier coup d'aile — et sans une pointe de malice. Une représentation si belle — le fruit de tant de dévouement, son unique objet, son but (c'était l'obole que les petits voulaient donner pour le soutien de leur école, l'oeuvre de prédilection dans la paroisse), cette cause sacrée, croyons-nous, méritait certainement une contribution plus forte et plus généreuse. Notre salle paroissiale aurait dû être comble à déborder. Hélas! c'est malheureux que le geste d'honneur n'ait pas été mieux compris par un certain nombre. Etre indifférent, ne l'oublions pas, c'est manquer au devoir, c'est pécher! "A bon entendeur salut!"

Immaculée Conception

C'est jeudi la grande fête de l'Immaculée, mère de Dieu et la nôtre, l'unique fête d'obligation en l'honneur de Marie en notre pays. Tout enfant bien né se doit de ne pas oublier sa mère en une telle circonstance; ce serait pour lui une ingratitude tirant sur le plus beau noir. Chrétiens, ne l'oublions pas, et marchons au devoir jeudi prochain. Les messes au Sacré-Coeur auront lieu à 6 h. 30, 8 h. et 9 h. précises. La cérémonie du soir — le dernier bouquet de cette journée bénie — aura lieu à 7 h. 45.

Ligue de Quilles

Equipe—	G.	P.	Moy.
Belair	19	11	764
Bédard	19	11	754
Léveillé	16	14	759
Baudry	15	15	747
Sala	14	16	762
Delorme	14	16	743
L'Heureux	14	16	730
Poitras	9	21	759

Records d'équipes — Haute partie avec handicap: équipe L'Heureux, 998. Hautes trois parties avec handicap: équipe Belair, 2619. Plus de 200: équipe Belair, 26.

Records individuels pour demoiselles — Haute partie: Y. Sala, 292. Hautes trois parties: Y. Leger, 636. Plus de 200: J. Vien, 6.

Records individuels pour messieurs — Haute partie: D. Belair, 349. Hautes trois parties: D. Belair, 777. Plus de 200: D. Belair, 18.

Visiteurs

S. E. Mgr A. Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, était de passage au presbytère vendredi dernier. Une si douce surprise fait toujours plaisir. Bienvenue!

Le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial, nous fit l'honneur de venir assister à la séance dramatique et musicale donnée par nos enfants. Il était accompagné du R. P. Boileau, O.M.I., et du Frère Perron, O.M.I., du Juniorat de Saint-Boniface; du R. P. E. Baillargeon, principal de l'école indienne de Kenora. Merci de cet encouragement et bienvenue toujours!

Baptême

Le 4 décembre — Raymond Vandal, né le 7 novembre, enfant de David Vandal et de Francis Dugré. Le parrain a été Joseph Lajoie et la marraine Marguerite Dugré. Nos félicitations!

WINNIPEG

Faisons notre part pour les pauvres

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur la grande séance annuelle organisée par les catholiques de Winnipeg au profit de l'oeuvre du Bas de Noël pour les pauvres de la "Tribune". Cette soirée, qui est sous le patronage de S. E. Mgr l'Archevêque, aura lieu dans la grande salle de l'Auditorium le dimanche 18 décembre, à 8 h. 30. Le programme sera de tout premier choix. On jouera une comédie en trois actes: "The Private Secretary". Prix d'entrée unique: 25 sous.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Comme il a été déjà annoncé, le vendredi 9 décembre, de 3 à 6, chez Mme L.-P. Roy, rue Saint-Jean-Baptiste, il y aura un "shower" de jouets. On a demandé aux enfants des écoles d'apporter leur contribution. Bien des fillettes ont, quelque part, une poupée, qu'elles chérissent encore peut-être, mais qu'elles n'hésiteront pas à donner pour rendre heureuses quelques enfants plus jeunes qu'elles. De grands garçons n'ont pas encore détruit un joli train qui les amusait quand ils étaient enfants ou des livres d'images qui font les délices des tout petits. Tous ces dons sont appréciables et seront acceptés avec joie et reconnaissance.

* * *

Le dimanche 11 décembre, après les vêpres, un concert sera donné à la salle de l'Institut Collégial Provencher, pour les enfants. Un plateau à la porte sollicitera le don de chacun.

Le 15 décembre, à 8 h. 15, aussi à l'Institut Collégial Provencher, on nous promet une bonne soirée. Nos meilleurs artistes nous donneront de la musique, du chant et une charmante comédie. Pour la modique somme de 35 ou 25 sous, on peut se procurer des billets aux pharmacies Préfontaine, Leclerc et Senez, chez MM. d'Eschambault, Huot et Daoust; à Winnipeg, à la Librairie Kéroack et aussi à l'assemblée de la Fédération, mercredi.

Si l'on songe que le profit du "Shower" et des concerts ira dans le bas de la "Tribune", chacun voudra contribuer à le remplir.

Ch. M.

Orchestre symphonique de Winnipeg

Voici donc comblée cette lacune d'un orchestre symphonique à Winnipeg, grâce à l'enthousiasme et aux efforts persévérants de M. Bernard Naylor. Le premier concert aura lieu à l'Auditorium le dimanche 11 décembre, à 3 h. de l'après-midi.

Créée dans le but d'intéresser les citoyens de toutes classes aux choses artistiques et de développer surtout chez nous le goût de la musique symphonique, cette initiative heureuse mérite notre appui. Combien de fois n'avons-nous pas déploré un manque de formation musicale élémentaire chez nos compatriotes ou plutôt une déformation du goût musical? Voici un moyen de refaire son éducation par une compréhension intelligente et l'audition d'oeuvres de choix. Pour bien aimer une chose, il faut la comprendre. C'est en quoi consiste l'oeuvre éducatrice de cet orchestre symphonique. La magistrale symphonie de Dvorak, "The New World", ne sera pas jouée en entier tout d'abord, mais les différents mouvements en seront répartis sur trois concerts et joués en entier au troisième concert. De la sorte, le public comprendra mieux cette oeuvre symphonique, la comprenant mieux il l'aimera et l'entendra avec de plus grandes jouissances artistiques.

Espérons que tous les amateurs de musique se feront un devoir d'encourager ce mouvement, en assistant au concert du dimanche 11 décembre et en amenant leurs amis.

Billets de saison en vente chez J.-J.-H. McLean Co. Ltd. et Dingwall's Ltd. Le bureau de l'orchestre est à 205, immeuble Montreal Trust, téléphone 96 214. Les billets seront aussi en vente à l'Auditorium, le jour du concert.

PETITES NOTES

Mme Herbert Cottingham, 58, rue Ash, mettra son domicile à la disposition de la Ligue des Femmes Catholiques, le vendredi 9 décembre, de 3 h. à 6 h. 30, pour un thé payant et un "pantry shower", au profit des Soeurs du Service, 62, rue Hargrave. Toutes les dames catholiques de Winnipeg sont invitées.

* * *